

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

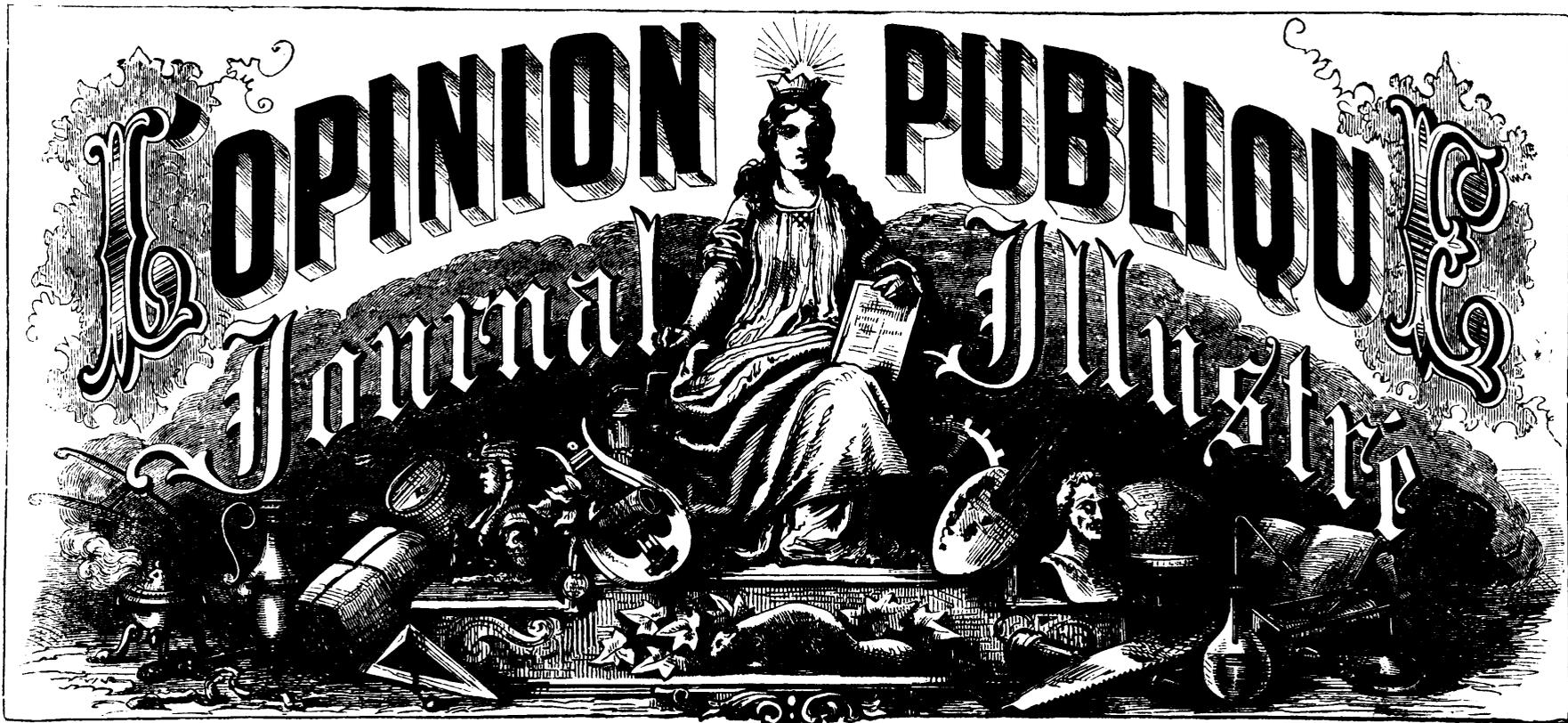
The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.



**L'EXPOSITION CANADIENNE A MONTREAL, ET L'EXPOSITION DE PHILADELPHIE**

Si nous devons en croire certaines confidences officieuses et non les vagues rumeurs que suscitent d'ordinaire tous les projets en perspective, Montréal serait à la veille de posséder enfin un Palais permanent pour ses expositions futures.

D'après les renseignements qui nous ont été communiqués, l'automne prochain verrait s'élever sur les terrains de la ferme Logan un véritable Palais de Crystal à charpente, supports, galeries de fer et toit de vitres.

Notre gouvernement local négocie depuis quelque temps avec le Cabinet d'Ottawa pour obtenir de celui-ci les quelques acres nécessaires à l'établissement des divers édifices d'une exposition. Il y a lieu de croire que les négociations sont en bonne voie puisque, dès aujourd'hui, l'on parle du projet comme d'une chose convenue et arrêtée.

Pour mener à bien l'entreprise, la ville de Montréal fournirait, assure-t-on, un appoint assez considérable à l'allocation votée pour cette même fin par la Législature de Québec.

Espérons qu'on ne lésinera ni sur l'étendue des terrains, ni sur les dépenses qu'exigera la construction des édifices principaux et de leurs annexes. Ne serait-il point désirable qu'une fois l'exposition achevée, ce local pût servir à d'autres objets d'utilité, tels que musée, aquarium, jardins, où le public pourrait venir à la fois se délasser et s'instruire durant la belle saison? Cette partie de la ville qui renferme un des quartiers les plus peuplés de Montréal, est précisément assez éloignée des endroits où se font les embellissements municipaux, pour qu'elle obtienne à son tour son petit parc garni d'ombrage, de fleurs et de fontaines jaillissantes.

S'il fallait pour cette nouvelle création prélever des taxes spéciales, nous hésiterions à formuler ici le désir des habitants de la partie Est. Mais puisque le gouvernement local et notre municipalité sont décidés à agir en commun, à partager les frais, ne serait-ce point une faute que de se borner au strict nécessaire pour les bâtisses de l'exposition, en négligeant le grand square, les allées plantées d'arbres, garnies de bancs, qui, en Europe et même aux Etats-Unis, occupent partout les alentours de ces places privilégiées? Nous sommes persuadés d'avance que nos édiles ne négligeront pas une aussi favorable occa-

sion d'ajouter à la beauté de notre ville, aux distractions de ses habitants ainsi qu'à l'hygiène publique.

L'exposition qui aura lieu en septembre ou octobre prochain, sera une exposition générale du Canada, naturellement ouverte aux produits de toutes nos provinces; c'est, pensons-nous, la première exposition de ce genre depuis la Confédération.

Outre les avantages que nos industries nationales retireront de la comparaison mutuelle de leurs produits et de leurs procédés, des progrès que font toujours naître plus tard ces solennités périodiques, cette exposition servira d'un côté les intérêts particuliers des exposants, et facilitera de l'autre le travail de la Commission appelée à choisir les objets jugés dignes de figurer dans le département Canadien au Centenaire de Philadelphie.

Chaque exposant, à son gré, pourra envoyer à l'exposition de Montréal les produits ou objets destinés à celle de Philadelphie.

Afin d'offrir à chacun toutes les facilités désirables, on nous apprend que les produits des provinces de l'Ouest viendront sans frais jusqu'à Toronto, et jusqu'à Québec pour les localités de l'Est. De Montréal, les objets désignés pour l'exposition de Philadelphie, se rendront dans cette dernière ville aux frais de la Commission. Tout cela devra être emballé et délivré à Philadelphie, à partir de la date de l'exposition de Montréal, jusqu'à la fin de février.

Quant aux personnes qui n'enverraient pas leurs produits à l'exposition de Montréal, ils auront à les expédier à leurs frais à Philadelphie.

L'exposition du Centenaire sera ouverte du 19 avril au 19 octobre 1876. Les articles devront être expédiés du 1er janvier au 31 de mars; et les demandes pour l'espace nécessaire seront adressées au secrétaire avant le premier mai de la présente année.

Cette exposition, qui sera sans doute un des plus magnifiques spectacles industriels du XIXe siècle, se tiendra à Philadelphie, au Fermont Parc, où un terrain de 1200 acres lui a été réservé.

L'édifice consacré aux produits de l'industrie mesure 1880 pieds de long, sur 464 de large; la hauteur des voûtes aura 70 pieds et celle des pavillons 120 pieds.

Le palais des Arts comprend, lui, 365 pieds sur 310 ps. La hauteur du dôme aura 150 pieds.

L'édifice sera divisé dans sa totalité en zones parallèles pour les produits similaires, subdivisées en sections latérales cou-

pées à angle droit pour chaque contrée et chaque Etat de l'Union. Trois constructions monumentales sont réservées l'une aux machines, l'autre à l'agriculture et la dernière à l'horticulture. Ces édifices seront entourés d'immenses cours où se fera l'exposition du bétail.

Les trois corps de logis dont nous venons de parler, n'occuperont pas moins de cinquante acres.

Ce sera grandiose, si l'on en juge par l'espace occupé par les édifices principaux sans compter les annexes.

Ajoutons, que dans tous les Etats-Unis, des comités sont en ce moment à l'œuvre pour recueillir des souscriptions afin d'augmenter l'éclat et le prestige de cette fête du progrès.

Pour les Américains, l'exposition se double d'un anniversaire, celui de la centième proclamation de l'indépendance du pays. Aussi chaque citoyen bat monnaie sans vergogne, car il demande pour la patrie.

Espérons que le Canada, en sa qualité de proche voisin, aujourd'hui que les haines passées sont éteintes, apportera sa part aux splendeurs de cette solennité, et que les visiteurs des contrées les plus éloignées, présents à l'exposition du Centenaire de Philadelphie, annonceront chez eux, à leur retour, que sur la frontière des Etats-Unis, s'élève, croit et progresse un peuple frère qui, avant un siècle, les conviera, lui aussi, à venir célébrer sur les bords de son grand fleuve le Centenaire de sa naissance politique.

A. ACHINTRE.

**ECHOS DE PARTOUT**

Une médaille d'or ou cinq cents francs sont offerts par la Société des Arts de Londres pour une lampe ou un système d'éclairage perfectionné, applicable aux wagons de voyageurs, et produisant une lumière fixe, suffisante, de longue durée, ne présentant aucun danger d'explosion ou d'extinction.

Le Czar vient d'envoyer à Constantinople une compagnie de sapeurs-pompiers chargée d'enseigner les manœuvres à un corps semblable que veut instituer le sultan. Si les sapeurs-pompiers sont utiles quelque part c'est surtout à Constantinople, où trop souvent l'incendie dévore des quartiers entiers.

ON BOIT SEC ET FERME EN ANGLETERRE.—Tandis qu'en 1857 les policemen n'avaient arrêté que 75,850 ivrognes faisant du bruit et occasionnant du scandale dans les rues de Londres, ils en ont mené au poste près de 132,000 en 1870 et probablement davantage depuis. Tous les Français qui ont visité la métropole anglaise

connaissent le grand nombre de gin-palaces, de public-houses, &c., dans lesquels on peut s'abreuver et s'enivrer à volonté, mais ce qu'ils ne savent peut-être pas, c'est qu'au gin ou genièvre fabriqué avec des alcools d'une énergie inconnue en France, est venu s'ajouter un composé formé par un mélange d'éther sulfurique et de laudanum qui produit des effets d'abrutissement comparables jusqu'à un certain point à ceux de l'opium des Chinois.

On a calculé que les frais de séjour des Américains qui viennent visiter Paris, s'y... amuser et y acheter les objets que l'on ne trouve que dans cette ville, s'élèveraient à plus de cent cinquante millions de francs. Ajoutons à ce chiffre celui du commerce spécial de Paris avec les Etats-Unis, soit deux cent millions de francs, on obtient un total de trois cent cinquante millions, double du commerce entier de l'Allemagne avec les mêmes pays. Les principaux articles d'exportation comprennent: les nouveautés, pour quatre-vingt-dix millions; les cuirs, pour dix-huit; les draps, pour douze; les soieries, pour neuf; les chapeaux, pour six et demi, etc.

Nos confrères savent ce que les libraires payent les manuscrits—quand ils les payent—lorsque l'auteur est connu et aimé du public. Quelques centaines ou quelques milliers de francs, suivant la réputation de l'écrivain et l'étendue de son œuvre, et tout est dit. Nous ne parlons que pour mémoire des livres de poésies, bien rarement achetés. Il n'en a pas été ainsi en Angleterre au commencement du siècle, et M. Odysse Barot nous apprend que Moore reçut pour un poème, l'un de ses médiocres, 1,000 livres sterling, soit 25,000 francs; ses œuvres poétiques ont rapporté à Southey plus de 300,000 francs; les *Plaisirs de l'Espérance*, de Campbell, lui ont valu 25,000 francs. Sa première œuvre, un petit poème, lui fut acheté 2,600 francs. Un seul volume de vers lui fut vendu par Crabbe 75,000 francs.

Le train de maison du Sultan, des Sultanes et des Princes dépasse tout ce que l'on peut imaginer. Les palais impériaux, au nombre de quatre principaux, d'une richesse merveilleuse, sont peuplés d'une véritable armée de serviteurs des deux sexes, formant un total d'environ six mille personnes. Ce nombre se divise en deux catégories, les serviteurs payés et nourris et ceux qui sont seulement nourris. Dans la première de ces catégories, on compte environ trois cents caïkdjis, quatre cents cuisiniers, trois cents jardiniers, six cents cochers, palfreniers, piqueurs, un nombre égal d'ennuques nègres, six cents domestiques, mille jeune filles ou femmes esclaves. Dans la seconde, les trois cent cinquante caïkdjis, quatre cents cuisiniers, trois cents jardiniers, cinq cents cochers, piqueurs et palfreniers, six cents domestiques, forment la doublure des premiers pour les suppléer en cas de besoin. A ce personnel s'ajoutent des corps de lutteurs, des troupes de comédiens et d'escamoteurs, des corps de musique et de ballet, un orchestre de dames, des bouffons et des nains.

Beaucoup trop d'habitants de Paris ne sont pas des Parisiens pur sang; les statistiques de toutes les époques nous le démontrent et, chose plus curieuse encore, le nombre de Parisiens réellement nés à Paris, qui prennent part aux révolutions et aux émeutes, est extrêmement restreint. Ainsi la Commune de 1793, qui a laissé de si lugubres souvenirs, avait

compté dans son sein 223 membres, parmi lesquels 12 vrais Parisiens. En 1830, une commission municipale s'installe à l'Hôtel-de-Ville; elle ne compte pas un seul Parisien. En 1848, parmi les 11 membres du gouvernement, 2 seulement étaient nés à Paris. En septembre 1870, sauf Henri Rochefort et Ernest Picard, les membres du gouvernement de la Défense Nationale sont des provinciaux. La Commune de 1871 se composait de 80 individus, parmi lesquels 14 Parisiens.

Si nous recherchons dans quelles proportions les individus réellement nés de Paris ont pris part aux bouleversements politiques, on constate tout d'abord, avec Napoléon 1er, que dans les émeutes de la Révolution, il n'y eut jamais plus d'un tiers de Parisiens. En 1848 et 1830, la même proportion subsiste; en 1871, sur 100 individus emmenés à Versailles, il y avait 20 repris de justice de toutes provenances, bon nombre d'étrangers: Belges, Polonais, Allemands, beaucoup de provinciaux, et moins d'un quart de vrais Parisiens. Est-ce que ces chiffres ne réhabilitent pas la population parisienne, que l'on se plaît un peu trop légèrement de qualifier d'ingouvernable?...

## LES FORTS-A-BRAS CANADIENS

Une légende restera inconnue dans l'histoire du pays, si quelque vieux contemporain n'en esquise pas un petit coin. Bien que jeunes encore, beaucoup de Canadiens ont été témoins oculaires de scènes de mœurs qui sont heureusement disparues, mais qu'on ne peut pas plus détacher de notre histoire que l'Angleterre ne peut oublier ses *champion-fighters* et ses courses de chevaux, beaucoup plus ardentes dans le passé que dans les temps actuels. Je n'ai pas le temps de recueillir mes souvenirs, mais ce que je puis dire réveillera chez d'autres des reminiscences qu'il n'est pas inutile de consigner dans la presse, pour occuper nos futurs poètes et romanciers.

En 1836-37, il y avait peu ou presque point de police à Montréal. Le coup de poing était l'amusement de chaque jour. C'était dans les alentours du marché, alors sur la place Jacques-Cartier, que se formaient ces accointances des *amateurs*. La plus frivole équivoque, un clin-d'œil, un mot un peu vif organisait une partie. Il n'y avait que des calèches pour voitures publiques. Les deux querelleurs en prenaient chacun une, avec un ami ou plutôt un *second*, et l'on se dirigeait sur le côteau Barron. Derrière ces deux calèches se formait une procession composée de tout le monde, hommes de profession, oisifs de toutes sortes, bouchers, amateurs de sport de tout calibre, formant 50 à 60 calèches. Au côteau Barron, ces champions se déshabillaient et la boxe commençait. C'était sérieux. Les spectateurs formaient rond et le *fair play* était à l'ordre du jour. Il y avait alors une demi-douzaine d'hommes de police. Il suffisait du mot « police » pour disperser des attroupements de mille personnes. Ce cri mettait fin au combat, quand les spectateurs et probablement l'un des combattants en avaient assez. Mais on recommençait le lendemain.

Dans l'histoire de ces luttes, certains noms avaient acquis une réputation formée ailleurs—dans les grands chantiers de l'Ottawa, à l'Abord-à-Plouffe et à Québec—c'est-à-dire dans les grands caravan-sériails du commerce de bois. Les forts-à-bras étaient une institution indispensable pour ce commerce. La répression des délits de la force était impossible alors par les juges de paix ou autres autorités judiciaires. Pendant plus de 30 ans, ni shérifs ni huissiers n'osaient exécuter un jugement au-delà d'Aylmer, à moins d'acheter les services de deux ou trois forts-à-bras, pour les engager à faire respecter la loi. Les chefs de maisons importantes ne pouvaient songer à faire le bois sur l'Ottawa, sans le secours des forts-à-bras, qui arrivaient, par la vertu de leurs muscles et de leur aplomb, à la position de *foreman* ou chefs de chantiers. La police était entre

leurs mains. Les réfractaires recevaient une râclée, restaient sur le carreau pour une semaine et reprenaient la hache avec humilité, pour ne pas subir la peine de la récidive.

Les SANSPITIÉ, deux ou trois frères qui ont laissé des souvenirs ineffaçables, et JON MONTFERRAND, le plus grand des coups-de-poing, restent comme des figures monumentales dans cette épopée.

JOE MONTFERRAND mérite une biographie et un portrait—car il a vécu dans ces quelques années passées et il a dû laisser une photographie et de nombreux témoins de ses hauts faits. Cela devrait s'écrire.

Les SANSPITIÉ étaient des *Taverniers*. Le sobriquet leur est acquis par droit de conquête. L'un d'eux, *foreman* d'une grande maison, descendait à Québec tous les printemps, pour faire la police des hommes du bourgeois—lesquels étaient distribués entre Bytown (Ottawa) et Québec, sur plus de cent cages. Il allait de Bytown à Carillon, le bas du Long-Sault, puis à l'Abord-à-Plouffe, et de là à Québec, ramenant les brouillons à l'ordre. A Québec il faisait la vie du *gentleman*, vivant dans les meilleurs hôtels et se frottant aux messieurs de la ville. Un jour que, fatigué, il s'était jeté sur un sofa, dans un des salons de l'hôtel, il ronflait avec le *sans gêne* de la cabane du chantier. Québec regorgeait alors de militaires. Cinq à six officiers, attablés dans cette chambre et ennuyés de ses ronflements, commencent par lui jeter dans la figure des pelures de citron, pris dans leurs verres. Il dormait bien. L'un d'eux, enhardi par son sommeil et son isolement, lui verse quelques gouttes de son verre sur la figure.

Là il s'éveille et jette un coup d'œil autour de lui. Un ricanement l'éveille tout-à-fait. Il est sur son séant et demande en français qu'est-ce que c'est? Tous ces messieurs éclatent de rire, et l'un d'eux, pour lui expliquer ce que c'est, lui jette tout doucement une partie de son verre dans la figure. C'était un beau soir de juillet. La fenêtre était ouverte. Sanspitié saisit l'auteur du délit et le jette par la fenêtre; la tête la première. Les autres avaient essayé de le retenir; mais il avait fait la chose si vigoureusement et si vite qu'il n'en restait plus qu'un autre auquel il put faire subir la même passe. Mais le reste avait désampé.

Le sport de ce genre étant alors en vogue, les victimes ne se plaignaient à personne. Le lendemain une députation arriva à Sanspitié. C'était des officiers qui, reconnaissant la vigueur et la rapidité qui avaient caractérisé la conduite de l'offensé, venaient lui demander une rencontre avec un homme de leur choix.—Je ne suis pas un boxeur, leur dit-il, mais ne vous frottez pas à moi davantage.—Oh! c'est du *fun*, du sport que nous voulons; le colonel D... gage sur vous contre le colonel B... et le capitaine C... et vous aurez £50 si vous battez leur homme.—Allez vous promener, je ne me bats pas pour de l'argent. Si toutefois vous voulez vous amuser, envoyez quelqu'un m'insulter comme hier soir, et je vous en donnerai pour rien.—Revenez-vous ici au printemps prochain?—Pas pour vous, mais pour mes affaires—oui.—Très bien, nous aurons un homme qui vous jettera des pelures de citron à la figure, et nous verrons ce que vous valez.—Comme vous voudrez!

Quand Sanspitié arriva à Québec, le printemps suivant, il trouva tout le monde occupé d'une rencontre qu'il avait oubliée, mais qui devait avoir lieu entre lui et le champion des officiers. Les mœurs de son entourage ne l'avaient pas préparé à cette lutte. Il aurait voulu l'éviter; mais ses hommes, c'est-à-dire ses justiciables ne concevaient pas qu'il pût se soustraire à l'épreuve. Il aurait perdu toute auto-

rité, tout prestige sur eux, s'il eût cherché même un motif de dignité pour éviter la lutte. Elle s'imposait à lui.

Les officiers anglais, remarquables en garnison pour leurs grands airs, firent ériger une plateforme en face du marché de Québec, pour y mettre les concurrents en présence. Ces procédés étaient d'accord avec les mœurs du temps et tout le monde s'y prêtait. Sanspitié, seul, protestait contre cette mise en scène. Il n'avait pas peur. Mais se mettre ainsi en spectacle l'énervait. Il fallait pour l'y amener cette attraction irrésistible qui dit: Il le faut! Que diraient les chantiers, s'il *chniquait*! Voilà un mot qui vient on ne sait d'où, mais qui est irrésistible. Peut-être vient-il de l'anglais *sneak*, se faulxer dans l'ombre et se cacher! *Chniquer*! Pas Tavernier-Sanspitié!

Au jour fixé, il avait honte de monter sur cette estrade, de figurer à la rampe, mais c'était pire encore de n'y pas être, et il y fut.

Son adversaire était dans les meilleures conditions de l'athlète, ni gros, ni grand, ni petit, ni maigre; et il était d'une bonne humeur à rembrunir Hercule. Sanspitié avait aussi la bonne humeur d'un homme qui a décidé de n'en pas avoir d'autre. Il avait eu honte d'aller là—mais il n'avait pas eu peur—il ne connaissait pas ce sentiment. Il essaya de dire bonjour en français à son homme—celui-ci ne le comprit que par l'expression—ils firent mutuellement un échange de bons procédés.

La lutte commença. Sanspitié n'avait jamais senti la main d'un homme effleurer sa figure. En moins de deux minutes, il avait les deux yeux pochés, et il n'y voyait plus. Toutefois, il voyait un peu d'où lui venaient les coups, et il se dit en lui-même:—Attends, mon vieux, si j'ai une chance, tu l'auras!—Souvent il avait frappé dans le vide; mais il lui arriva de toucher! Il ne voyait plus, car ses yeux étaient déjà enflés et saignants—mais il n'avait plus d'adversaire. Le champion des officiers avait les côtes rentrées dans le ventre et gisait sur le carreau. Le pauvre homme ne put revoir la belle Angleterre. Les officiers lui firent une pension et il finit ses jours à Québec, comme un bon jardinier, ne songeant plus à se mesurer.

Quand on éveillera la mère légende à ce sujet, on aura de quoi s'amuser au foyer, en attendant que les champs de bataille politiques fournissent leurs historiens.

X

## SCIENCE POPULAIRE

LA DIRECTION DES BALLONS

Depuis la guerre Franco-Prussienne, l'aérostation, délaissée par les savants pendant le second quart de notre siècle, et abandonnée aux exploités de la curiosité publique comme une simple expérience de physique amusante, a repris faveur, grâce aux services qu'elle a rendus pendant le siège de Paris.

Il y a aujourd'hui à Paris une société aéronautique florissante et un journal, ou plutôt une Revue hebdomadaire, *L'Aéronaute*, qui compte de nombreux abonnés. Les ascensions les plus fréquentes sont faites par des savants, dans un but scientifique, et non plus par des aéronautes de profession, dans un but lucratif. Ce dernier genre de spectacle est devenu banal et n'attire plus la foule, tandis que les communications des hommes dévoués qui ont entrepris la conquête scientifique de l'atmosphère sont devenues fréquentes dans les journaux et les revues.

Il y a une vingtaine d'années, le problème de la direction des aérostats était dévolu, avec celui du mouvement perpétuel et celui de la quadrature du cercle, à une classe spéciale d'inventeurs, à ces intelligences trop pressées qui étudient les choses à rebours, sautent par dessus les principes, inventent une science à eux, où l'intuition remplace la démonstration et le calcul, et passent leur vie à essayer de réaliser sérieusement des rêves dignes des romans de Jules Verne.

Un vrai savant et un homme pratique, M. Dupuy de Lôme, a mis fin à tous ces rêves en

réalisant, dans les meilleures conditions scientifiques, un aérostat où le plus efficace système de propulsion, l'hélice, était mis en mouvement par la force motrice la plus énergique et la plus légère à emporter qui soit actuellement à la disposition d'un aéronaute, savoir sa propre force musculaire. Il a produit, lui le premier, le résultat qu'il avait annoncé d'avance, comme ce qui de calculs faits sur des bases sérieuses et avec les mathématiques de tout le monde.

Ce résultat se réduit à communiquer à l'aérostat emporté par l'air, qui le soutient avec la vitesse de cet air, c'est-à-dire celle du vent, un dérangement transversal à peu près égal à la vitesse d'un homme qui marche. Pour produire cette faible déviation dans le mouvement d'un corps aussi volumineux, ce n'est pas trop de toute la force musculaire de chaque homme enlevé par l'aérostat. Il y a loin de là à la prétention de diriger cet aérostat, c'est-à-dire de le faire marcher au besoin contre le vent. En temps ordinaire, la vitesse moyenne des courants atmosphériques qui ne sont plus gênés par les inégalités de la surface atteint au moins une dizaine de mètres. Celle que peut communiquer la force d'un homme à l'aérostat qui le porte n'atteint pas un mètre.

On se fait une très-fausse idée, en général, de la valeur de la pression de l'air en mouvement sur une surface. Il faut bien observer que la surface offerte au vent par un aérostat de moyenne dimension est égale à celle de la voilure d'un grand navire. L'effort à produire pour faire avancer un aérostat dans la ma se d'air qui le porte est du même ordre de grandeur que celui qu'il faudrait faire pour trainer en sens inverse du vent un navire qui aurait toutes ses voiles dehors.

Ceux qui prétendent diriger un ballon par la force humaine, appliquée à un appareil transformant plus ou moins ingénieusement cette force, ressemblent à l'insensé qui voudrait, en courant sur une jetée, entraîner avec lui le susdit navire au moyen d'un système de ficelles plus ou moins compliqué.

Pour ce qui est de vouloir remplacer la force humaine par un moteur emporté par l'aérostat en surplus du poids de l'aéronaute et de ses provisions, c'est une entreprise encore plus déraisonnable dans l'état actuel de nos connaissances scientifiques.

Il faudrait en effet un moteur qui fût à la fois beaucoup plus léger et beaucoup plus fort que l'homme, pour compenser le poids inutile de l'aéronaute mis au repos. Nos machines actuelles sont loin d'approcher de ce résultat. Une petite machine à vapeur de la force d'un homme est plus lourde qu'un homme. La plus forte de nos machines relativement à son poids, la locomotive, est beaucoup plus lourde que ne serait le nombre d'hommes capables de produire le même effort.

Une machine est nécessairement construite avec des matériaux assez massifs pour n'être pas brisés ou déformés par l'effort de la machine elle-même. Les matériaux tenaces sont lourds. Les constructeurs n'ont jamais pu faire, avec leurs métaux ou autres matières premières, quelque chose qui approchât, comme réunissant la force à la légèreté, de la patte du chat, de l'aile du martinet, ou même de la moindre plume d'oiseau, de la moindre paille de blé.

Une communication adressée à la dernière séance de l'Académie des sciences, par M. Duroy de Brugnac, met ces faits en évidence, et sera utilement consultée par ceux qui rêvent encore de résoudre ce genre de problèmes.

L'auteur met en parallèle les aérostats de formes diverses et les aéroplanes, machines fondées sur le même principe que les cerf-volant des enfants, sur lesquelles se rejettent en ce moment les inventeurs mis en déroute par l'expérience de M. Dupuy de Lôme. L'aéroplane est de la même famille que l'hélice de Nadar, c'est la réalisation du « plus lourd que l'air » mis en vogue par le célèbre photographe, c'est-à-dire, au fond, l'imitation encore grossière du mode de progression des oiseaux, analysé et mis en lumière récemment par M. Marey en France, et M. Pettigrew en Angleterre.

Le mémoire discute les conditions de station et de progression des deux systèmes d'appareil, et montre que l'avantage reste encore jusqu'ici à l'aérostat; puis il démontre qu'il y aurait un gain de force très-notable en réunissant les deux systèmes, c'est-à-dire en appliquant la propulsion à un aéroplane soutenu par deux aérostats allongés.

Mais ce qui nous intéresse surtout dans ce mémoire, ce sont les chiffres cités et conclus d'après des données expérimentales bien vérifiées. En voici quelques-uns qui pourront ouvrir les yeux à ceux de nos lecteurs qui, par hasard, auraient rêvé la possibilité du problème de la direction des ballons:

Pour une vitesse de vent de 10 mètres par seconde, la pression normale sur une surface d'un mètre carré est de 13 kilogrammes;

pour 15m de vitesse,	30 kil. de pression
" 20m   "	54 kil.   "
" 30m   "	122 kil.  "
" 45m   "	277 kil.  "

La pression croît comme le carré de la vitesse.

Appliquant ces données à un aérostat de 1.000 mètres cubes, capable d'enlever tout au plus deux hommes, avec les agrès, le lest et

les provisions, et prenant pour vitesse à imprimer 10 mètres, cette vitesse moyenne du vent le plus ordinaire, M. Duroy de Bruignac trouve que le travail à exercer serait, pour un aérostat sphérique ordinaire, celui de 104 chevaux!

Pour les formes oblongues, et même pour la forme en fuseau la plus allongée, qui, exigeant une charpente, ne pourraient plus enlever qu'un homme pour le même volume, la force nécessaire se réduit à 31, 22, 18, et pour la forme en cigare, elle reste encore de 10 chevaux, c'est-à-dire de 40 à 50 hommes! On voit que nous sommes loin d'approcher encore des moyens pratiques d'arriver au résultat.

On me dira qu'un oiseau ou un insecte, dont le principe directeur de la vie ne met pas en jeu, en définitive, d'autres forces que celles qu'étudient la physique et la chimie, produisent ce résultat d'une manière imitable par l'homme. Aussi ne regardons-nous pas le problème comme absolument impossible à résoudre dans l'avenir, mais cet avenir nous paraît lointain.

## LA BOUILLIE D'AVOINE

Dans une récente communication à la Société Médicale des Hôpitaux, MM. Du-jardin Beaumetz et Hardy ont fait connaître les résultats de l'usage de la farine d'avoine sur l'alimentation et l'hygiène des jeunes enfants.

D'après ces savants praticiens la farine d'avoine, en raison des éléments plastiques et respiratoires qu'elle contient, est la substance qui se rapproche le plus du lait humain. C'est aussi une de celles qui renferment le plus de fer et de sels, et particulièrement de phosphate de chaux, si nécessaire aux enfants.

Elle a aussi la propriété de prévenir et d'arrêter les diarrhées, si fréquentes et si dangereuses pendant le jeune âge.

D'après les expériences faites par M. Marie, les enfants âgés de quatre à onze mois, exclusivement nourris d'avoine appropriée à la manière écossaise et de lait de vache, ont une apparence presque aussi belle que celle d'enfants du même âge allaités par une bonne nourrice.

Les gens pratiques et soi-disant sérieux de tous les temps ont toujours beaucoup ri des compositions poétiques qu'ils qualifient de rêves ou fables. Il n'en est pas moins vrai cependant que ces songeurs ont souvent devancé par pure intuition les résultats de l'expérience, et divulgué, bien avant les savants, les découvertes de la science.

La bouillie d'avoine, le *porridge*, par exemple, dont deux médecins distingués viennent d'analyser et de présenter dans un rapport récent, à la Société des Hôpitaux, les éléments constitutifs, fort riches en principes nutritifs et respiratoires, avait été chantée bien avant eux par le poète Hébel.

Les conclusions des disciples de la faculté sont certaines, péremptoires, et affectent la forme d'une prescription. Qu'on écoute leurs conseils, et l'on a l'air de suivre une ordonnance. Mais qu'on lise les évocations de M. Hébel, au contraire, on chantera un des versets du grand hymne universel, on se sentira pénétré du souffle de toutes les forces de la nature, soleil, pluie, vent, nuages, qui concourent à la production de cette petite graine d'avoine, dont la farine savoureuse peut remplacer pour les enfants jusqu'au lait maternel.

Le chant du poète vaut mieux que l'ordonnance du docteur, et celui-ci, dans sa prétendue découverte, n'amène au jour que le squelette, à qui l'autre a su donner la couleur, le mouvement et la vie.

Qu'on en juge. A. ACHINTRE.

### CHANT

La bouillie d'avoine est prête; venez, enfants, et mangez. Dites votre *benedicite* et faites bien attention à ne pas salir vos petites manches à la bassine qui est noire de suie.

Mangez, enfants! Que Dieu bénisse votre nourriture! Croissez et prospérez.

Voyez, votre père a semé les grains d'avoine; sa main diligente les a répandus dans les sillons et a biné la terre au printemps; mais leur croissance et leur maturité, c'est l'œuvre du père que vous avez dans le ciel!

Savez-vous, enfants, que dans la graine farineuse dort un germe frère et tendre? Il ne bouge ni ne s'agite, il sommeille! Il ne parle, ni ne mange, ni ne boit jusqu'au moment où il est couché dans la terre fraîchement labourée; mais alors, il trouve le sol si chaud, si humide, qu'il sort doucement de son sommeil, étend ses petits membres et suce la substance du grain savoureux comme le nourrisson suce la mamelle de sa mère.—Seulement il ne pleure pas à la manière des enfants.

Avec le temps il devient plus grand, plus beau, plus fort; il sort de ses langes; il étend ses racines au plus profond de la terre; il y cherche sa nourriture et la trouve. Puis la curiosité le prend; il aimerait tant à savoir ce qui se passe là-haut! secrètement et avec crainte il regarde vers la surface de la terre.—Oh! oh! ceci lui plaît!—C'est alors que le Dieu bon envoie vers lui un ange qui lui apporte une goutte de rosée et lui dit avec un doux sourire:—Dieu te bénit!—Et le grain boit la rosée et elle lui semble bonne.

Pendant ce temps le soleil s'apprête, il descend derrière les montagnes et commence son travail.

Il parcourt son chemin, il s'élève dans la route azurée du ciel; il regarde la terre comme une mère tendre regarde son enfant. Il sourit au petit grain et celui-ci se sent joyeux jusqu'au plus profond de ses racines.—Si beau, pense-t-il, et pourtant si aimable et si bon! Mais que fait donc le soleil avec les vapeurs célestes? Il forme des nuages; on sent déjà quelques gouttes de pluie, puis une légère ondée, enfin une averse abondante. Le petit grain se désaltère; puis une brise vient tout sécher et il se dit à lui-même:—A aucun prix je ne voudrais retourner sous terre!

Mangez, enfants, mangez! Dieu bénisse votre nourriture! Croissez et prospérez.

Mais des temps bien durs attendent le petit grain: jour et nuit les nuages s'amoncellent, le soleil se cache; il neige sur les montagnes, il grêle dans la plaine! le pauvre grain frissonne et gémit. Le sol s'est refermé, ce n'est qu'avec peine qu'il obtient sa nourriture; il soupire et dit:—Le soleil est-il mort ou craint-il ce froid si rude? Oh! si j'étais resté tranquille et petit dans ma demeure farineuse, sous la terre où il faisait si doux et si chaud!

Et savez-vous, enfants, c'est ainsi que va toute chose! un jour vous en direz autant, lorsque vous sortirez de la maison et que vous vous trouverez au milieu de visages étrangers; qu'il vous faudra gagner votre pain et vos habits. Alors vous penserez en vous-mêmes: Ah! si j'étais près de ma mère, derrière le poêle!

Mais que Dieu vous console. Votre douleur finira. Tout ira mieux pour vous comme pour le petit grain. Au joyeux jour de mai le vent souffle doucement et le soleil s'élève radieux au sommet de la montagne; il regarde le petit grain, il lui accorde un sourire: ce sourire le soulage, et il se gonfle de joie.

Les prairies deviennent éblouissantes de verdure et de fleurs; le cerisier répand son parfum et le prunier se couvre de feuilles; le froment et l'orge commencent à épaissir. Alors l'avoine dit: Il ne faut pas que je reste en retard. Et elle étend ses petites feuilles. Qui donc les a tissées? La tige aussi s'élance de la terre. Qui donc la fait sortir anneau par anneau? qui donc conduit l'eau de ses racines à son sommet savoureux? Enfin le petit grain est poussé; il se balance dans les airs. Personne ne peut-il donc me dire quelle main habile a suspendu ces boutons, ça et là, avec des

fil de soie? Quel main serait-ce, sinon celles des anges? Ils errent à travers les sillons; ils vont d'un plan à l'autre et créent laborieusement. Fleurs sur fleurs sont attachées à la tige qui tremble, et l'avoine se tient là comme une fiancée qu'on mène à l'église: de petites graines encore cachées poussent en secret: l'avoine commence à pressentir ce qu'elle doit être un jour. Le hanneton vient lui rendre sa visite; il regarde et fait entendre son bruissement d'ailes puis vient le ver luisant, à neuf heures du soir, avec sa petite lanterne, alors que déjà les mouches sommeillent.

Mangez, enfants! Dieu bénisse votre nourriture! Croissez et prospérez.

Et pendant ce temps, la herse et la charrue ont passé sur les champs; on a cueilli les prunes, moissonné l'orge et le froment; les enfants des pauvres ont glané, pieds nus, à travers les sillons, et la petite souris a fait aussi sa récolte. Alors l'avoine commence à blanchir. Accablée de grains, elle s'est affaissée et a dit:—L'abondance m'est à charge; je vois que mon temps est venu. Que fais-je ici au milieu des carottes et des pommes de terre?

C'est alors que votre mère sort de la maison avec Eva et la petite Euphrasine qui soufflent déjà dans leurs doigts le soir et le matin; elles nous apportent l'avoine dans l'étable et nous la battons jusqu'à l'heure où rentre le bétail. Le meunier vient enfin avec son âne, l'emporte au moulin, nous la rend en farine, et votre mère la fait cuire avec le lait nouveau des jeunes vaches.

Enfants, vous trouvez la bouillie bonne! léchez vos cuillers et dites les *grâces*. Maintenant, à l'école; vous avez chacun votre sac pendu au mur. Surtout, ne tombez pas en chemin! Apprenez bien vos leçons, et quand vous reviendrez, vous trouverez de la bonne galette cuite au four. HEBEL.

## PERSONNEL

Il a plu à Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur en conseil, d'ajouter les Messieurs suivants à la commission de la paix:

Pour le district de St. François:—Marcel Parent, écrivain, du village de Coaticook, dans le comté de Stanstead;

Pour le district de Beauce:—Thomas J. Cryan, écrivain, de la paroisse de St. Séverin, dans le comté de Beauce;

Pour le district de Joliette:—Urbain Lipé, écrivain, de la paroisse de St. Jean de Matha, dans le comté de Joliette, Pierre C. Ducharme, Edras Asselin, Georges Road et Charles Teller, écrivains, de la paroisse de St. Félix de Valois, dans le dit comté;

Pour le district de Montréal:—Léandre J. Lefebvre, Andrew Dawes, Alphonse Gariépy, Jean-Baptiste Onésime Martin, Clément Deschamps, Maxime Thiery et James Somerville, écrivains, de la paroisse des Saints-Anges de La Chine, dans le comté de Jacques-Cartier.

Il a plu à Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur en conseil, de nommer William Alexander McPherson, écrivain, greffier de la cour de magistrat, pour le comté de Bonaventure siégeant dans le township de Port-Daniel.

Il a plu à Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur en conseil, par ordre en date du 27 janvier dernier, d'associer les messieurs dont les noms suivent, à la commission de la paix, savoir:—

Pour le district de Beauharnois:—Joseph Black, Hugh Cosgrove, Olivier Caza et Louis Napoléon Masson, écrivains, de St. Anicet, comté de Huntingdon.

Pour le district de Bedford:—Joseph Senéac, James Crothers, Henry Ovide Martin, Adrien Batcheller, George Sulley, Elizabeth Stewart Reynolds, James Jacob, Miles Gales et William Beattie, écrivains.

M. Siméon Marcotte, gérant de l'*Événement* et président de l'Union Typographique de Québec, No. 159, a été l'objet d'une invitation aussi gracieuse qu'honorable de la part de l'Union Typographique de Washington.

Le Rév. Monsieur Ronthier, frère de l'hon. juge de Kamouraska, vient de laisser le Collège de Ste. Thérèse.

Se rendant à l'invitation de Mgr. l'évêque d'Ottawa, il a accepté la cure de l'Original et des missions environnantes.

M. le Curé Laporte est parti de la paroisse de Repentigny pour aller demeurer à St. Edouard, paroisse voisine de Laprairie. Le mercredi des cendres, après la messe, la veille de son départ, M. Antoine Deschamps lui a présenté une adresse au nom de tous ses paroissiens au sujet de son départ et en témoignage de leur estime pour lui.

M. E. Martel vient d'être nommé vicaire de St. Urbain, et M. J. R. Chaput, vicaire des Cèdres. Ces deux Messieurs étaient professeurs au Collège Masson.

A la demande de Mgr. Wadhams, évêque d'Ogdensburg, Mgr. l'évêque a permis à un prêtre de son diocèse, M. Poissant, d'aller desservir la mission de Rouse's Point, dont le desservant, M. Archambault, est mort depuis quelques semaines.

WOTTON.—M. Benjamin Millette a été nommé de nouveau maire de cette municipalité. Il occupe cette charge depuis 1868.

Nous apprenons que M. Louis Jarret a été élu maire de St. Hugues, le 13 courant. C'est la quatrième fois que cet honneur est fait à ce monsieur.

A une assemblée des Directeurs du chemin de Lévis et Kennébec, tenue à Lévis, mardi, 16 courant, l'hon. J. G. Blanchet a été réélu président et E. Beaudet, écrivain, vice-président.

## AVENTURES AFRICAINES

Un récit très-curieux et très-authentique publié par la *Revue Illustrée des Deux-Mondes*:

Le colonel Long, qui fait partie de l'expédition dans l'intérieur de l'Afrique dirigée par le général Gordon, vient d'être reçu à Uganda, la capitale du roi de Mtessa, au milieu des acclamations de la population indigène.

Le brillant costume des personnes de sa suite causait un étonnement mêlé de crainte à ces Africains, habitués à un costume un peu plus primitif.

Le colonel Long a été reçu sur la colline qui s'élève près du palais par le roi de Mtessa, entouré de ses courtisans et de ses cent femmes, puis il a été conduit dans la hutte spécialement construite à son usage.

Le lendemain, le roi de Mtessa ayant fait avertir le colonel Long qu'il était prêt à le recevoir, celui-ci se rendit au palais. Avant d'arriver aux appartements royaux, il a dû franchir les portes de hautes murailles gardées par des soldats armés de fusils et de poignards.

En voyant paraître le colonel Long, le roi de Mtessa est descendu de son trône et lui a fait les salutations les plus gracieuses. Il est ensuite remonté sur son trône, qui se trouve au fond d'un long couloir, formé par les poutres qui soutiennent la hutte.

Puis il a montré au colonel Long un siège et l'a prié de s'asseoir. Les courtisans ont été étonnés de cette marque de distinction, que les rois du pays n'avaient accordée jusqu'ici qu'aux personnages qui lui avaient rendu des services exceptionnels. Celui qui s'assied devant le Mtessa, disaient-ils, est un grand homme. Le colonel Long a prononcé quelques mots que les officiers du roi ont vivement applaudis. En même temps ont retenti les sons bruyants des cornets et des trompettes, la seule musique de l'endroit.

Le roi de Mtessa a donné, en l'honneur du colonel Long, le spectacle d'une exécution de trente personnes que les bourreaux ont étranglées, séance tenante, avec une rare habileté. Puis le roi a fait donner aux bourreaux, en signe de satisfaction, quelques morceaux de cuivre et de coquilles, qui sont la monnaie courante du pays.

A quelques jours de là, le roi de Mtessa a passé en revue, en présence du colonel Long, sur le lac de Murchison, sa flotte composée de trente canots construits en écorce d'arbre, comme les canots des Indiens de l'Amérique. Chaque canot était monté par trente guerriers.

Le colonel Long se mit ensuite en route

pour regagner Gondokoro, mais il eut à soutenir, le 17 juillet, une lutte acharnée contre les troupes du roi Kala Regas.

Surpris par une brusque attaque, le colonel Long fit former sa petite troupe en carré et soutint bravement l'assaut de quatre cents ennemis. Le colonel tua le roi Kala Regas d'un coup de fusil. Le désordre se mit un moment dans les rangs ennemis, mais leur colonne se reforma bientôt.

Le colonel Long et les personnes de sa suite dirigèrent un feu bien nourri contre leurs adversaires, qui finirent par battre en retraite et s'enfuir dans toutes les directions, en laissant quatre-vingt-deux morts sur le champ de bataille.

Le 20 juillet, le colonel Long arriva à Tawera épuisé et mourant de faim. Le roi de cette ville, Riango, le reçut à bras ouverts et donna, en son honneur, des fêtes et des danses. Il s'y reposa quinze jours, puis il se dirigea sur Gondokoro, où il était de retour le 18 octobre.

### A MESDAMES \*\*\*

*En souvenir de joyeux instants passés à  
Bienvenue et Sous les Ormes.*

Ce sont deux frais séjours, deux vrais nids de fau-  
Faits pour des heureux ; [vettes  
Deux villas comme seuls en rêvent les poètes  
Et les amoureux !

L'une est couleur de rose et l'autre toute blanche...  
Leurs toits sont couverts,  
Le printemps et l'été, comme d'une avalanche  
De grands rameaux verts.

Sous les arceaux touffus que leur font les vieux  
Gracieux tableau ! — [ormes, —  
On voit, dans le lointain, leurs élégantes formes  
Se mirer dans l'eau.

Là, l'amour et la joie ont fixé leur empire :  
Et, dans les échos,  
L'on entend se mêler de francs éclats de rire  
Au chant des oiseaux.

Au-dedans, l'on ne voit que merveilleuses choses,  
Que riens enchanteurs ;  
Et ce n'est, au dehors, que frais buissons de roses  
Et tapis de fleurs !

Et le passant charmé s'arrête et se demande,  
En voyant cela,  
Si, quelque beau matin, la blonde fée Urgande  
A passé par-là.

On le croirait vraiment. Mais toute la féerie,  
C'est qu'en vérité,  
Sous ces lambris joyeux le Bonheur se marie  
Avec la Gaïeté.

L. H. FRÉCHETTE.

### NOS GRAVURES

#### Les Captives

Quelles sont belles à voir ainsi les captives, et comme la douleur, la tristesse et les larmes ennoblissent leurs visages et relèvent leur expression ! L'âme atteinte et frappée, comme sur le point de quitter le corps, semble vouloir marquer celui-ci de son empreinte et y laisser la trace de son passage.

Comme l'artiste a bien su choisir le cadre qu'il fallait à ses personnages, et comme ces derniers se meuvent harmonieusement dans ce milieu !

Nous sommes en Circassie, dans la chaîne de ce Caucase où l'antique mythologie avait attaché le sublime voleur du feu céleste, le hardi Prométhée, à qui la vengeance des Dieux faisait dévorer par des vautours son foie sans cesse renaissant. Si les exécuteurs des colères de Jupiter planent encore au-dessus des cimes de ces hautes montagnes, ils sont devenus aujourd'hui le butin de chasse des montagnards.

Le paysage dont les lignes grandioses se perdent à l'horizon lointain, est un de ces sites sauvages et solitaires où, comme on le voit sur le mont voisin, se dressent encore les murs démantelés du burg de quelque ancien prince du pays.

C'est entre la mer Caspienne à l'est, et la mer Noire à l'ouest, que s'étend cette contrée habitée par les Tcherkesses, peuplades belliqueuses, insoumises, sous l'administration de la Russie, hommes à demi-pasteurs et brigands, qui infestent les routes et rançonnent les voyageurs.

Catholique jusqu'à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, cette population, on ne sait trop comment, devint et reste aujourd'hui entièrement musulmane.

Notre gravure représente deux types de ces Tcherkesses au costume et aux armes orientales, veillant, gardiens jaloux, sur la razzia de la journée. Avec la veste turque, le fez arménien, ils portent la culotte bouffante et les babouches arabes ; ils ont le long fusil à crosse recourbée et les poignards au manche ciselé dont les lames ont été trempées à Damas.

Dès la veille on avait appris le passage d'un convoi se rendant en Albanie. Aussi, à l'aurore, la troupe, sous les ordres d'un Psek réputé — c'est ainsi que ces tribus appellent leur chef — embusquée dans l'anfractuosité de quelque rocher, attend le passage des voyageurs.

Une lutte de quelques instants a suffi ; les hommes et les conducteurs assassinés, les brigands se sont emparés des étoffes précieuses, de l'argent, et ont conduit les femmes enchaînées dans leur repaire.

C'est une halte qu'on fait là en attendant qu'on se remette en marche une fois la nuit venue, pour gagner en sûreté quelque marché où l'on vendra à prix d'or pour un des nombreux harems de l'Orient, ces infortunées captives.

Le costume de ces malheureuses révèle la diversité de leur condition. On devine les filles de riches marchands aux colliers d'or, aux magnifiques broderies de la veste et de la ceinture ; l'ample kaftan uni des autres indique une position plus humble. Toutes, sous le coup du malheur qui les frappe, songeant aux sorts qui les attend, gardent des attitudes qui en font autant de statues de la résignation et du désespoir.

Durant ce temps, le vieux Psek fume son tchibouck, savoure son moka, regarde sa prise en connaisseur, et calcule déjà ce que lui rapportera la vente, tandis qu'un de ses hommes, appuyé sur la selle de sa monture, interroge du regard, entre deux bouffées de cigare, les ravins et les défilés des gorges environnantes.

Quel contraste entre ces beaux visages, aux yeux noirs et profonds, au teint blanc et mat, d'un ovale si gracieux et la figure basanée, aux traits énergiques et durs de ces deux bandits, dont la puissante musculature perce sous le pittoresque du vêtement !

#### Scène dans l'aile droite de l'Asile de Beauport, pendant l'incendie

Il est des scènes qui défient la plume et le crayon. Quels que soient l'éloquence de l'une ou les traits de l'autre, ni l'écrivain, ni l'artiste, n'atteindront jamais à l'horreur de certaines situations.

Nous essaierions vainement de décrire celle que représente notre gravure, persuadé que nous sommes de rester au-dessous de la réalité, car le vocabulaire manque d'expressions, et la palette de couleurs susceptibles d'éveiller dans l'esprit la série d'impressions qu'enfante la vue de semblables tableaux.

Il est peu de nos lecteurs qui n'aient au moins une fois assisté à un grand incendie, qui n'aient contemplé ce triste spectacle où des gerbes de flammes s'élançant de

toutes les ouvertures, portes, fenêtres, lucarnes, dévorent en quelques minutes soit un édifice, soit un groupe de maisons.

Ceux qui ont été spectateurs de ces scènes désolantes, se rappellent sans doute encore, d'abord les sinistres lueurs empourprant le ciel et projetant leurs reflets rougeâtres sur la foule amassée et jusque dans les quartiers éloignés de la catastrophe ; leurs yeux aperçoivent encore ces trombes de feu qui se précipitent mugissantes, échevelées, ces spirales de flammes qui tournoient et s'élançant à travers les toits béants, les colonnes épaisses d'une fumée qui tourbillonne et suffoque ; ils peuvent entendre le crépitement du feu, les craquements du fer qui se tord, de la pierre qui se fend, du bois qui flambe et alimente en tombant l'immense brasier d'où s'élève, chassée par l'inévitable courant d'air, une pluie de tisons et d'étincelles ; ils perçoivent le bruit sourd des planchers qui s'affaissent, des murs qui croulent, des meubles qui pétillent, du toit enfin qui s'effondre, lançant dans l'air chargé d'odeurs fades et âcres, un nuage de poussière et de fumée noirâtre, funèbre rideau qui recouvre le tout comme celui d'un théâtre la scène à la fin d'une apothéose.

Son oreille aura saisi les voix rauques et les commandements presque sauvages des pompiers à l'œuvre, la respiration hale-tante des pompes, et se détachant aux abords de la fournaise incandescente qu'entourent les curieux, sur la sourde rumeur de la foule, ainsi que les arpeges d'une cantate de l'enfer, les cris aigus des locataires en danger, les plaintes déchirantes d'une mère à la recherche de son enfant, et les sanglots convulsifs des malheureux ruinés par un irréparable désastre.

Mais au lieu de surprendre la demeure d'un particulier, que l'incendie éclate dans un vaste établissement public, hospice, prison, peuplés d'hommes, de femmes, de vieillards et d'enfants, la scène alors devient terrible, poignante, car il y va de la vie de créatures humaines !

Que sera-ce donc si le terrible fléau tombe tout à coup dans le calme du soir, au milieu d'un hospice d'aliénés ? Inutile n'est-ce pas d'essayer à peindre l'effroi, la terreur, l'épouvante de ces malheureux ? Au cri sinistre : le feu ! le feu ! aux tintements de la cloche d'alarme, au bruit des pas précipités des gardiens courant dans toutes les directions afin d'organiser les secours, au tumulte de tout un personnel pénétré du sentiment de la responsabilité qui pèse sur lui, le désordre est partout ; plus de discipline, d'obéissance ; on méconnaît la voix des chefs, on repousse leur aide, et pour comble, devant l'imminence du péril, ces infortunées, calmes depuis des semaines, tombent aussitôt dans des accès d'un paroxysme sans égal.

Voilà cependant ce qui s'est passé entre six heures du soir et deux du matin, à l'Asile de Beauport, le 29 janvier dernier.

Laissons le feu faire son œuvre, et pénétrons pour un instant seulement dans l'aile de l'Asile où, durant cette nuit mémorable, la prudence, l'intrépidité et le dévouement des directeurs et des employés, réussirent heureusement à renfermer les pensionnaires de la partie en feu.

Par la porte ouverte, les lueurs de l'incendie rougissent au loin le ciel et jettent leurs lugubres clartés dans l'intérieur, éclairant d'une lumière ardente les visages épouvantés, grimaçants ou hébétés des pauvres filles.

C'est à grand peine, au prix de mille efforts, en recourant à la force que les gardiens, à peine vêtus, contiennent la rage et le déchainement de ces maniaques rendus furieux.

Beaucoup, sans voir une mort certaine, veulent s'élançant au dehors et luttent sur

le seuil avec les préposés ; quelques-unes dans l'exaspération de la défense mordent, égratignent les gardiens ; c'est un concert de lamentations et de cris qui tiennent plutôt du rugissement de l'animal que de la voix humaine. Celles-ci prononcent avec une surprenante volubilité les paroles les plus étranges, lancent des apostrophes ou bien pleurent et sanglotent ; celles-là arrachent leurs vêtements, véritables forcenées, saisissent par les cheveux leurs compagnes abattues et résignées ; l'une tend ses mains suppliantes, et invoque la Vierge, l'autre, les bras levés au ciel, se dit une prophétesse et prédit la fin du monde. Dans un coin une maniaque, assise immobile, le menton reposant dans la main, compte tranquillement les effets de son trousseau de mariée, à côté d'une voisine qui, en guise de nourrisson, dorlote entre ses bras un paquet de guenilles auquel elle chantonne une berceuse pour l'endormir. Ici l'une rit à gorge déployée, par secousses, de ce rire nerveux, strident, qui n'a rien d'humain ; l'autre regarde d'un œil morne ce spectacle inaccoutumé, tandis qu'au fond de la pièce, semblable à un troupeau effaré, n'ayant ni voix, ni geste, ni parole, se serrent et se pressent entre elles, dans une morne hébétude, la masse des folles atterrées.

On ne sait, nous disait un témoin de ce sinistre, ce qu'il y a de plus triste à voir de la folie furieuse, des danses, des trépignements des unes ou du muet et sombre désespoir des autres.

Dante, dans son Enfer, a oublié cet épisode. Nous ne sachons pas de supplice semblable à celui d'un être raisonnable qui serait condamné à vivre au milieu de cette horde de possédées, de ces cerveaux en délire, dont les imprécations sont moins affreuses que le silence, les larmes que les rires.

Le spectacle de cet aile de l'Asile de Beauport pendant l'incendie suffirait à détraquer les plus solides cervelles ; et nous sommes surpris qu'en vertu de la loi des contrastes, les aliénés de l'Asile ne soient pas revenus subitement à la raison.

Un seul d'entre eux, paraît-il, a recouvré l'esprit. N'était-ce pas ce qu'il avait de mieux à faire ?

#### La Chasse aux Canards dans le Nord-Ouest

Notre gravure représente une de ces scènes si fréquentes dans ces parages : une chasse aux canards. Seulement, là-bas, au lieu d'user de fusils et de poudre, on les tue à coups de canne ou de bâton.

En effet, s'il faut en croire les récits des voyageurs, le gibier d'eau abonde et pulule durant l'automne, les rivières, les lacs, les étangs, les mares, sont couverts d'oies, d'outardes, de canards, de sarcelles, etc. ; tout ce qui a couleur d'eau reçoit sa bande. Un de nos amis nous a assuré que si l'on plaçait un verre d'eau dehors, il s'y abattrait un canard ; un autre nous a rapporté, qu'en cette même saison, le gibier aquatique se trouvait en telle abondance, qu'il existait des lacs sans eau, rien que des canards : tout plume et gibier.

Lorsque les soldats de l'expédition fatigués du *pemican*, se trouvaient dans le voisinage d'un cours d'eau, c'était une battue immédiate où l'on courrait armé de bâtons, et d'où l'on revenait vingt minutes après, avec une provision pour tout le camp.

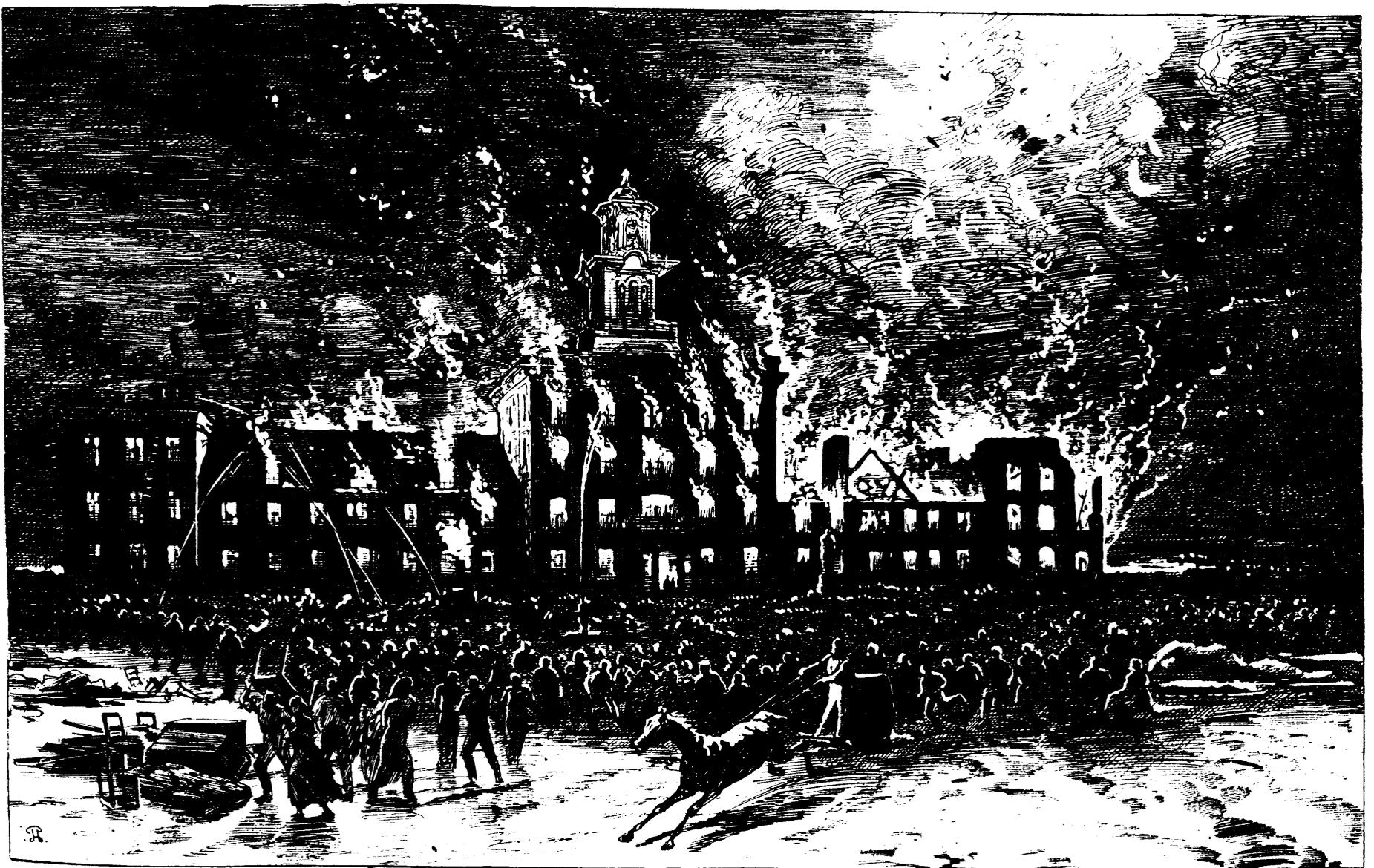
Et au repas du soir, chaque cavalier mangeait ses deux ou trois canards, et d'aussi bon appétit que MM. les officiers du régiment.

A. ACHINTRE.

Les Pastilles du Dr. Nelaton, contre le Rhume, maladie de bronches, maux de Gorge et Consomption, produisent toujours l'effet désiré. — Lafond et cie. 25 cents la boîte.

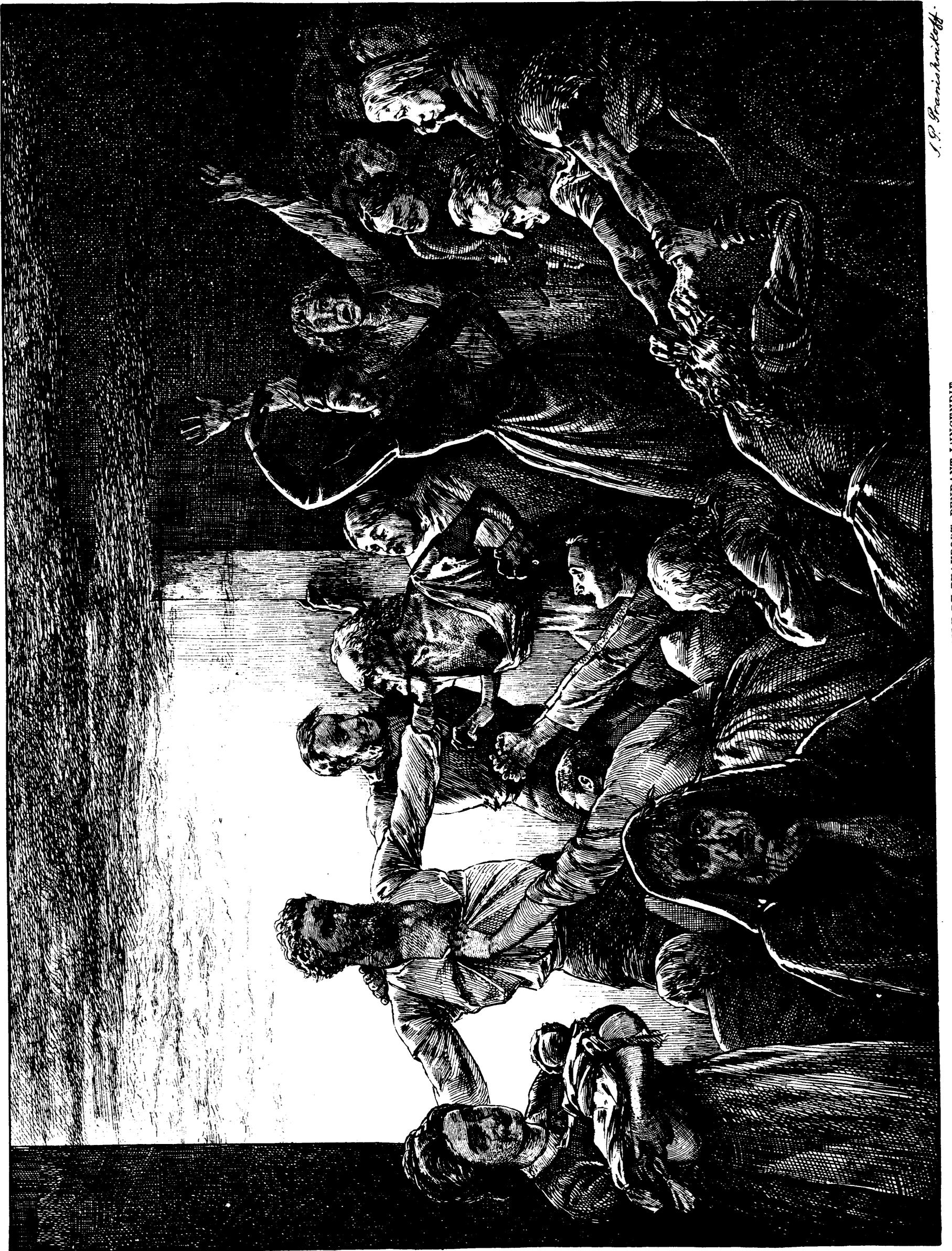


LA CHASSE AUX CANARDS DANS LE NORD-OUEST



INCENDIE DE L'ASILE DE BEAUPORT (VUE EXTERIEURE)





*J. P. Franck*

SCENE DANS L'AILE DROITE DE L'ASILE DE BEAUPORT, PENDANT L'INCENDIE

## LE PERE HENNEPIN

MISSIONNAIRE ET VOYAGEUR CANADIEN

Louis Hennepin était né en Flandre, vers 1640. Devenu Franciscain, il voyagea en Italie, fut prédicateur à Hall, en Hainaut, entra plus tard dans un couvent de l'Artois, fut envoyé comme missionnaire en Hollande, et y accepta une place d'aumônier de régiment; il se trouva même à la bataille de Senef.

Dans l'intervalle de ces différentes fonctions, il était venu à Calais pour prêcher et faire la quête, à l'époque de la pêche du hareng. Il avait dès lors un tel goût pour les voyages, qu'après avoir quêté au profit de son couvent dans les cabarets, il restait caché derrière la porte, écoutant les récits des matelots, bien que l'odeur du tabac lui donnât des nausées. Enfin il se décida à partir pour le Canada, avec François de Laval, qui venait d'être nommé évêque de Québec.

Pendant ce voyage de treize cents lieues, l'office divin était célébré tous les jours à bord du navire; l'évêque et le père Hennepin chantaient ensuite l'itinéraire des ciers en musique et traduit en vers français. Ces occupations pieuses ne furent interrompues que par l'attaque de plusieurs corsaires barbaresques auxquels ils eurent quelque peine à échapper.

Arrivé à Québec, Hennepin fut attaché au couvent des religieuses de Saint-Augustin; mais il allait porter les secours de la religion à vingt et trente lieues du monastère, faisant ces voyages sur la neige, chaussé de raquettes, et traînant après lui un petit chariot qui contenait tout ce qu'il lui fallait pour dire la messe: c'est ce qu'il appelait sa chapelle. Il finit par y atteler un gros chien. L'été, il descendait ou remontait les rivières sur des canots d'écorce. Ces deux moyens de voyager étaient les seuls qu'on pût employer alors dans un pays sans routes et couvert de forêts, et où les arbres abattus forment des obstacles infranchissables.

Le père Hennepin accepta une mission à 120 lieues de Québec, près du lac Ontario. Il y attira des sauvages, leur fit défricher des terres, construire des demeures fixes et une chapelle.

Ce fut là qu'il connut M. de Lasalle, nommé gouverneur du fort de Catarakouy ou de Frontenac.

L'existence du Mississipi avait été dénoncée par Joliet, un des compagnons du père Marquette. De Lasalle ne doutait pas que ce fleuve n'eût son embouchure dans la baie du Mexique; comprenant les immenses avantages qu'on en pouvait tirer, il entreprit d'étudier son cours et de le descendre jusqu'à la mer. Le père Hennepin s'associa à cette expédition.

Avant de commencer, on jugea nécessaire de s'assurer la bienveillance des Iroquois, qui pouvaient empêcher le voyage. Hennepin se rendit chez les cinq nations; il fit ce voyage de 70 lieues au milieu de l'hiver. Lorsqu'il cabanait dans les forêts, il était obligé d'enlever quatre pieds de neige pour faire du feu. Il n'avait d'autre lit que l'écorce de bois blanc, d'autre nourriture qu'une bouteille de blé d'Inde assaisonnée avec de petites grenouilles. En le voyant, les Iroquois mettaient quatre doigts sur leur bouche, ce qui est chez eux un signe d'admiration, et s'écriaient: — *Hotchitagoron gannoron!* « Pieds-Nus (c'était le nom qu'ils donnaient aux moines), ceci est remarquable! »

De retour à Québec, après avoir reçu les assurances de paix des cinq nations, Hennepin se prépara à son voyage par une retraite, et partit sans autre bagage qu'une chapelle portative, une couverture et une natte.

Il se rendit au fort de Frontenac sur un canot d'écorce, à cent lieues de Québec. Son plan et celui de M. Lasalle, c'était de remonter de lac en lac jusqu'à ce qu'ils eussent atteint le Mississipi, qu'ils voulaient ensuite descendre pour arriver en Floride.

Le père Hennepin partit en avant et arriva au Niagara. Les Iroquois étant obligés de passer par là pour aller vendre leurs fourrures dans les colonies anglaises et hollandaises, il était très-important d'y bâtir un fort qui eût permis de les arrêter à l'amiable en temps de paix, de force en temps de guerre, et, dans tous les cas, d'enlever aux établissements étrangers tout le commerce de pelleteries; mais la chose était difficile à obtenir des cinq nations. On envoya des ambassadeurs pour leur persuader que l'expédition des sieurs de Lasalle et Hennepin n'avait d'autre but que de chercher une route plus courte vers l'Europe, afin de pouvoir livrer les marchandises à meilleur marché.

Les Iroquois se laissèrent d'abord persuader; mais, avertis par les Anglais et les Hollandais, ils s'opposèrent à l'achèvement du fort.

La troupe des deux voyageurs traversa le lac Huron et entra dans celui des Illinois. Le petit navire sur lequel ils avaient jusque-là navigué avait été renvoyé, par M. de Lasalle, chargé de fourrures; ils continuèrent leur voyage sur des canots d'écorce. Ils abordaient tous les soirs, et se faisaient des abris des canots renversés. On célébrait la messe tous les jours. Quand le vin manqua, le père Hennepin le remplaça par le jus de raisin sauvage.

Plus ils avançaient, plus les ressources leur faisaient défaut: ils ne trouvaient plus de gibier, parce que les sauvages venaient de chasser les buffles.

Voici comment ils s'y prennent pour cette opération.

Après s'être assemblés en grand nombre, ils mettent le feu de toutes parts aux herbes sèches, ne réservant que quelques passages où ils se postent; les buffles sont forcés de les prendre, et alors ils les tuent. Ils envoient ensuite leurs femmes les dépecer, et chacune prend sur son dos deux ou trois cents livres de viande qu'ils boucanent pour le reste de l'année. Ce genre de chasse a l'inconvénient de mettre en fuite ou de détruire tous les animaux de la plaine incendiée, si bien que celle-ci devient un désert.

Hennepin et ses compagnons arrivèrent aux Illinois. Cette nation était la plus nombreuse de toutes celles de l'Amérique du Nord; mais elle n'avait point d'armes à feu.

Nos voyageurs furent reçus amicalement; les Illinois firent seulement tous leurs efforts pour les empêcher de passer outre. M. de Lasalle attendait en vain les hommes et les provisions qui devaient lui être expédiés. Il fit bâtir un fort auquel il donna le nom de Crève-cœur, en souvenir de la tristesse et des misères de leur séjour. Déjà plusieurs de ses compagnons avaient déserté. Il se décida enfin à retourner au fort de Frontenac avec trois de ses engagés. C'était plus de quatre cents lieues à faire à pied, dans des régions inconnues, et à travers des peuplades d'une bienveillance douteuse. Pendant ce temps, le père Hennepin devait continuer l'exploration avec Antoine Auguel, surnommé le Picard, Dugay et Michel Ako, du Poitou. Il quitta avec eux le fort de Crève-cœur, le 29 février 1680.

De la rivière des Illinois ils entrèrent dans le Mississipi qu'ils descendirent jusqu'à la mer, puis remontèrent jusqu'à une cataracte que le père Hennepin a décrite le premier, et qu'il appela le saut de Saint-Antoine. Ils furent ensuite faits prisonniers des sauvages, qui les prome-

nèrent à leur suite jusqu'au 46e degré de latitude. Le père Hennepin dut son salut à quelques légères notions chirurgicales qui le firent respecter par les Indiens. Après être resté huit mois en leur pouvoir, il réussit à recouvrer sa liberté, et arriva à Frontenac le jour de la Pentecôte 1681.

Il était tellement brûlé du soleil, qu'on avait peine à le reconnaître pour un Européen; et sa robe de Saint-François avait été raccommodée tant de fois, qu'on y voyait moins de morceaux de drap que de morceaux de peau de buffle.

En résumé, le père Hennepin a disputé à M. de Lasalle la découverte du cours du Mississipi. On ne peut guère douter, en effet, qu'il n'ait visité ce fleuve avant le gouverneur du fort de Frontenac; mais il ne le fit ni avec le même soin, ni d'une manière aussi fructueuse. Les relations qu'il a publiées renferment des détails intéressants, mais peu précis; on le comprend sans peine, quand on pense au manque de ressources, à l'impossibilité de prendre des notes, et à l'impression tardive de ces relations. Cependant Charlevoix a été injuste envers le père Hennepin; la rivalité qui existait entre leurs ordres l'a fait accuser à tort ce dernier de forfanterie, quand il n'y a évidemment dans ses récits que des inexactitudes inévitables et quelques exagérations ordinaires aux voyageurs.

## TABLETTES LOCALES

Nous empruntons au rapport officiel du greffier de la municipalité de Montréal, les noms des candidats aux charges de Maire et d'Échevins pour notre ville.

L'élection pour le Maire et les Échevins se fera dans tous les quartiers de la Cité, lundi, le premier jour de mars prochain, et le bureau de votation dans chaque circonscription électorale dans la Cité sera ouvert le dit premier jour de mars, à neuf heures du matin, et fermé à cinq heures de l'après-midi.

## MAIRE :

William H. Hingston et Jean-Louis Beaudry, écrs., ayant été mis en nomination comme candidats à la mairie, un poll a été accordé.

## ÉCHEVINS :

*Quartier Est.*—Adolphe Ouimet et Joseph Duhamel, écrs., ayant été tous deux mis en nomination, un poll a été accordé.

*Quartier Centre.*—Richard Holland, écr., étant le seul candidat nommé, a été proclamé dument élu échevin pour ce quartier.

*Quartier Ouest.*—George Childs, écr., étant le seul candidat nommé, a été proclamé dument élu échevin pour le quartier ouest.

*Quartier Ste. Anne.*—Alexander McCambridge, John Tucker et Owen J. Devlin, écrs., ayant été mis en nomination, un poll a été accordé.

*Quartier St. Antoine.*—Antoine Hamilton et Thomas Edwin Foster, écrs., ayant été mis en nomination, un poll a été accordé.

*Quartier St. Laurent.*—John Short et John C. McLaren, écrs., ayant été mis en nomination, un poll a été accordé.

*Quartier St. Louis.*—Joseph Brunet et Gotlieb Reinhardt, écrs., ayant été mis en nomination, un poll a été accordé.

*Quartier St. Jacques.*—Jacques Grenier et Augustin Robert, écrs., ayant été mis en nomination, un poll a été accordé.

*Quartier Ste. Marie.*—Daniel Munro, Alfred Roy, fils, et Adolphe Mathieu, écrs., ayant été mis en nomination, un poll a été accordé.

Les Directeurs de l'Hôpital-Général viennent d'acheter, pour la somme de \$26,000, un groupe de maisons situées sur la rue St. Constant, entre les rues Lagauchetière et D'Archevêque, dans le dessein d'agrandir leur établissement. Cette position centrale est-elle favorable à un hôpital? Nous en doutons. Avec le prix de ces terrains et de ces constructions, on pourrait, ce nous semble, acquérir un emplacement situé dans de bien meilleures conditions hygiéniques.

En accusant réception du rapport annuel des causes jugées devant la Cour du Recorder de Montréal, durant l'année 1874, nous en extrayons quelques chiffres instructifs.

Le nombre des offenses contre les statuts s'élève au chiffre de 9,542; celui contre les règlements est de \$1,530.

Le total des plaintes atteint \$11,072. Total des condamnations, 9,502; emprisonnement, 3,707; acquittés, 1,031; causes discontinuées ou arrangées, 465.

Montant total du revenu de la Cour du Recorder pour 1874: \$20,316.60.

Le Pont de St. Laurent est autre chose qu'un rêve, comme beaucoup de gens le croient encore. Nous avons publié dans un de nos derniers numéros les noms des actionnaires, nous donnons aujourd'hui les clauses principales du bill d'incorporation de la compagnie:

« La compagnie aura pouvoir entier et pleine autorité de bâtir, construire, entretenir, mettre en opération, et administrer un pont traversant le fleuve St. Laurent, à partir de la rive nord, posant sur ou près de l'île appelée l'île Ronde (Isle Ronde), à l'île Ste. Hélène ou près d'elle, près de la cité de Montréal, allant à la paroisse de Longueuil ou celle de St. Lambert, dans le comté de Chambly, où près d'elles, et pourront acheter, acquérir, posséder des biens réels ou personnels qui seront nécessaires pour promouvoir le projet en question, comme susdit, conformément aux dispositions de l'acte des chemins de fer, 1868.

« Le capital de la compagnie sera de cinq millions de piastres et sera divisé en cinquante mille parts de cent piastres chacune.

« Nulle souscription au stock capital de la compagnie ne sera légale ou valide, à moins que dix pour cent n'ait été actuellement et *bonâ fide* payé sur icelui, dans les dix jours qui suivront la souscription, dans une ou dans plusieurs des banques incorporées au Canada.

« Nul ne sera élu directeur de la compagnie, à moins qu'il ne soit actionnaire, pour au moins cinquante parts dans le capital de la compagnie, et n'ait payé tous les versements demandés.

« Trois mois avant que les travaux de la construction des piliers du dit pont ne soient commencés, la compagnie fera insérer dans deux des papiers nouvelles, publiés dans la cité de Montréal, des avis mentionnant l'emplacement du dit pont, par rapport aux plans connus, le nombre de ses piliers, leur longueur, la distance qui les sépare, la voie à jour, et la longueur entière du pont d'une rive à l'autre, et sa hauteur au-dessus des jetées ordinaires; et copie de cet avis, dont le contenu sera vérifié par le serment de l'ingénieur, signé par le président et secrétaire de la compagnie et reconnu par eux devant un magistrat ou notaire public, sera déposée dans le bureau du greffier de la paix du district de Montréal.

« L'ouvrage sera commencé dans l'espace de quatre ans, et terminé dans l'espace de sept ans, à dater du jour où cet acte deviendra en vigueur. »

Sorel aura bientôt de magnifiques quais et un bassin de radoub; le bill incorporant la compagnie qui va entreprendre ces travaux a été adopté.

Voici quelques-unes des dispositions de la charte:

« Louis Adélarde Sénécal, Ashley Hibbard, Charles Gill, M. P., l'hon. Jean-Baptiste Guévremont, l'hon. Horace Fairbanks, Waldo Brigham, l'hon. George Hendie, N. A. Smith, M. D., Samuel T. Willett, Edward Campbell Wurtele et A. A. Taillon, ou ceux d'entre eux ou toutes les autres personnes qui deviendront actionnaires de la compagnie créée par le présent acte, seront et sont, par le présent, constitués en corporation et corps politique sous le nom de « La Compagnie des Quais de Sorel, » et seront autorisés et auront le pouvoir de construire, à Sorel, un bassin de radoub et des quais, tant sur les rives du fleuve St. Laurent que sur celles de la rivière Richelieu, dans les limites de la ville de Sorel et de la paroisse de St. Pierre de Sorel.

« Le capital de la compagnie, incorporés par le présent acte, n'excèdera pas le montant de deux cent mille piastres, à moins qu'il ne soit augmenté en la manière prescrite, et il sera composé d'actions de cent piastres chacune; mais il sera loisible à la dite compagnie de commencer l'entreprise et d'exercer aucuns des pouvoirs conférés par le présent acte aussitôt que dix pour cent du fonds souscrit aura été payé. »

## LE PETIT MARCHAND DE BEURRE

SOUVENIR DE SAINT-MALO

Le petit Jacques est resté orphelin. La *Marie-Reine*, la barque de son père, a fait naufrage l'an passé. Le pauvre pêcheur a péri et sa femme est morte de chagrin; ils faisaient si bon ménage.

Alors petit Jacques est entré en service, à neuf ans!

Eh mon Dieu! à neuf ans, quel service peut-il donc faire?

Je vais vous le dire : il est entré chez la mère Moulin, celle qui vend du poisson, du beurre et des légumes au vieux marché. Sa place est au coin de la rue aux Herbes ; c'est cette vieille qui s'entend si parfaitement à parer sa boutique. Aussi tout le monde lui achète ; comment faire autrement ? Nul ne sait mieux qu'elle ranger des homards et des langoustes sur la fougère. Pour qu'ils soient *gaillards* et *guillerets* (c'est ainsi qu'elle dit), la mère Moulin imbibe leur lit vert de bon cidre. Les homards et les langoustes sont alors un peu... pompettes, mais ne faut-il point que tout le monde s'amuse : d'ailleurs quand ils en sont là, ils n'en ont plus pour longtemps !

Et puis la mère Moulin enveloppe son beurre dans de belles feuilles de chou, et il est si frais, si brillant, qu'on dirait des vers luisants dans de la mousse.

Sur le devant de l'étalage elle place un beau gros potiron dont une tranche est enlevée pour ouvrir une petite porte ; c'est comme un palais d'or où l'on voudrait se cacher ; on doit être si bien logé dans un potiron !

Et ses asperges donc ! Elle les noue ensemble ; c'est attendrissant ; on achète le tout pour ne point séparer des légumes aussi unis. Il n'est pas jusqu'au persil de la mère Moulin qui ne soit pimponné en perfection ; elle en forme de petits bouquets qui font envie aux jeunes filles pour se coiffer.

Et ses œufs frais ; elle les nettoie si bien qu'ils sont blancs comme neige ; et sa crème fleurette qui dort dans un pot noir sous un rideau de lin.

Et puis elle a soin de mettre la verte laitue auprès des raisins dorés ; jaune et vert cela va bien ; et les tomates empourprées auprès des grises pommes de terre ; et les belles moules dans leur écrin bleu foncé auprès des prunes à l'habit d'évêque ; et de plus enfin l'étalage est parsemé de gros dahlias rouges qui ont l'air de gendarmes préposés à sa garde ; ils portent droite et haute leur tête martiale.

Et si d'aventure la mère Moulin a quelques pièces désagréables à voir : poulet chétif, pigeon malingre, canard mélancolique, lapin efflanqué, perdrix blessée, elle la cache, la vend de confiance et la glisse si habilement sous le bras de l'acheteur, que les gens n'ont point le temps de s'en attrister.

Notre petit Jacques est assis sur un vieux panier à côté de sa patronne. Il est chargé particulièrement de la vente du beurre. Quand il n'en vend point, elle lui lance des yeux furibonds ; elle est d'humeur sévère toujours, et souvent en colère.

Aussi Jacques reste des semaines entières sans ouvrir la bouche de peur de s'attirer une réponse dure. Sa figure est bien triste sous son bonnet de coton à la mode de Normandie ; sa mine piteuse n'attire point le chaland. Les commères (on sait qu'il faut qu'elles parlent de tout) n'ont point manqué de répéter :

— Il est mousu vot garçon, **Mame Moulin**.

— C'est pas moi qui voudrais de ce domestique-là.

— On dirait un fou.

— Un illuminé.

— C'est un de ceux de l'hospice.

— C'est tous magots.

— Il est sourd que je crois.

Si bien que quoiqu'il fût exact à son devoir et bon serviteur consommé, Mame Moulin lui dit un jour :

— Tu sais, toi, si tu ne vends pas ton beurre mieux que ça, tu déguerpis que je te dis à la Saint-Jean prochaine, propre à rien !

Et une fille qui entendait ses menaces, la grosse Taullie, se hasarda à dire :

— Comment voulez-vous qu'il soit réjoui ce petit-là, il a perdu ses parents que qua-

siment il avait encore besoin de sa mère pour lui accrocher ses bretelles...

— Il ira où y voudra ; mais il ne vend pas son beurre, j'nai pas besoin de lui.

Petit Jacques entendait ces colloques et n'en était que plus triste, car il prévoyait le moment où il n'aurait plus de gîte, ni pain ; aussi il vendait son beurre de moins en moins. Et il faut être juste, on ne pouvait être bien tenté de passer marché avec un être aussi morose. Il enfonçait son bonnet de coton jusque sur les oreilles parce qu'il avait toujours froid comme les gens qui sont malades de chagrin ; ses yeux étaient bleus comme la mer et avaient comme elle des profondeurs infinies, mais ils semblaient ne point voir.

Ne croyez pas pourtant que le costume de l'enfant ne fût point propre ; au contraire sa mère avait toujours et jusqu'à sa dernière heure travaillé à son petit trousseau. Il avait des bas de laine gris et un gros gilet brun tricoté parsemé de fleurs ; pour les dimanches, une veste ronde en beau drap matelot bleu foncé, et comme les autres du pont, un manteau rayé pour les vilains temps. Ce manteau était fait d'un tissu si épais qu'il se tenait tout raide et donnait à Jacques l'air d'un gros champignon qui marche ; mais sa défunte mère le trouvait très-bien ainsi parce qu'elle savait que sous cette enveloppe, son petit avait chaud comme une caille, malgré le grand vent et la grosse pluie.

Mais tout ceci ne lui faisait point vendre son beurre ; il regardait tristement passer les acheteurs et finissait par avoir l'air de ne plus penser à rien, ni à sa marchandise, ni aux menaces de la mère Moulin, ni au sort qui l'attendait à la Saint-Jean prochaine.

Mais il en advint tout autrement.

Les petits fils de la mère Moulin qui étaient pêcheurs néanmoins n'ayant pu un matin emmener à la mer le gars qui les accompagnait ordinairement, parce qu'il était malade d'une mauvaïse fièvre de septembre, prirent Jacques avec eux pour le remplacer. Voilà l'enfant voguant sur la mer ; il ne la craignait point quoiqu'il l'eût déjà vue méchante ; et comme il était dans la barque à arranger les filets avec lesquels ses mains rougeâtres étaient familières, le temps changea tout à coup ; les fils Moulin ne purent regagner vite le pont et se trouvèrent en grand péril ; l'un d'eux même en perdit si bien la tête qu'il ne fut d'aucune utilité pour la manœuvre. Son aîné lui en fit honte et chargea Jacques de le remplacer, ce que l'enfant exécuta le mieux du monde, car il n'avait jamais peur ; de plus, au moment le plus dangereux, lorsque les vagues formaient de grosses montagnes sombres, sur lesquelles la barque était enlevée pour retomber ensuite précipitamment dans un sillon noir, tandis que l'aîné des fils Moulin jurait contre le vent, et que son frère effaré et hors de lui n'était bon à rien, Jacques entonna sa prière à haute voix avec autant de calme que s'il se levait de la paille fraîche qui lui servait de lit et qu'il fit soleil levant et claire matinée.

Et quoique Jacques ne fût point à sa place accoutumée et que l'heure de son bonjour à Dieu fût depuis longtemps passée, sa prière fut exaucée. Le temps se calma ; on entra au port, et quand la mère Moulin sut combien l'enfant s'était rendu secourable pendant le danger qu'avaient couru ses fils, elle devint tout autre avec lui ; elle lui parla et l'embrassa.

Alors, ce fut une métamorphose : Jacques changea du tout au tout. Aussi, au marché, les commères de dire :

— C'est-y vot même garçon que vous avez à c't'heure ?

— Tiens, c'est pas votre bêta, disait une autre ?

— Taisez-vous donc, vous ne savez pas

qu'il a quasiment sauvé mon fils, par le gros temps d'il y a vendredi huit jours ?

— Moi j'aurais parié qu'il n'avait pas son entêtement.

— Je croyais qu'il s'en allait se mourant.

— Mais non, dit la bonne Placidie : il était tout esseulé, et voilà tout ; j'ai vu ça, moi, parce que j'ai eu un pays qui était comme lui, quand on l'eut mis en service aux îles anglaises, où nul ne lui parlait.

Dès ce marché-là le petit Jacques vendit beaucoup de beurre ; aussi, en rentrant, anse au bâton, chez la mère Moulin, il causait de bonne amitié avec sa patronne :

— Tu as été fier marchand, aujourd'hui : pourquoi faisais-tu l'imbécile autrefois ? ça dégoûtait le monde de t'acheter.

— Je vas vous dire : vous ne me parliez pas, ça me faisait de la peine, parce que ceux de chez moi, autrefois, me parlaient... Je ne suis pas un perdu ; vous devez comprendre cela, vous qui aimez tant vos enfants.

La vieille marchande était toute attentive.

— Et vos fils ne me disaient seulement pas bonjour, même le dimanche, quand j'avais mes habits propres ; et pourtant, du plus loin que je les aperçois, je les salue, comme je dois... Et pourquoi vos petites filles ne me parlaient-elles jamais en sortant de la messe ? Je ne leur aurais pourtant pu dire de vilains mots, car je n'en sais point... N'y pensons plus ; j'étais comme un maudit, mais j'espère qu'il en sera autrement, et vous verrez comme tout ira... quand je serai content. J'étais tout tourmenté ; je savais que j'étais à votre charge puisqu'on ne m'achetait point ce que vous me donniez à vendre ; maintenant je gagnerai le pain que je mangerai, et je n'en serai pas moins reconnaissant envers vous.

On voit que Jacques se dédommageait de son long silence. Il était si heureux, que ce soir-là on l'entendit chanter, ce qui ne lui était jamais arrivé.

Oui, tout en raccommoquant les paniers de la patronne, il s'est mis à chanter. Sa chanson donne presque envie de pleurer ; il l'a apprise de sa mère, et les chants des femmes des pêcheurs sont bien tristes, parce qu'elles sont toujours inquiètes de leurs maris. Elles ne chantent que pour bercer les enfants, et bien bas, bien bas, car tout en les endormant, elles écoutent la mer ; mais enfin le petit Jacques a chanté !

A. B.

## NOUVELLES DIVERSES

À la suite de la démission de M. Charles Daveluy, agent de la Cie du Richelieu, à Sorel, la Compagnie vient de nommer à sa place M. Emmanuel Crépeau, un de ses anciens employés.

Nous avons la douleur d'apprendre la mort, arrivée le 14 courant, de la Révd. Sœur J. Lévesque, dite Sœur St. Augustin, religieuse de l'Hôtel-Dieu de cette ville.

Cette vénérable personne était âgée de 83 ans, elle en avait passé 63 dans le cloître et dans la pratique de toutes les vertus d'une pieuse et sainte religieuse.

Nous avons le regret d'annoncer la mort de Monseigneur Edward John Horan, évêque de Chrosopolis, *in partibus*, et ancien évêque de Kingston, survenue dans la matinée du 15 courant.

CATASTROPHE.—Un triste accident est arrivé le 14 courant, au train qui a laissé la Rivière-du-Loup, à 7 heures. À midi, comme le train approchait le pont des Trois-Saumons, les charpentiers employés à le réparer accoururent au-devant des engins tenant un pavillon rouge dans leurs mains que les ingénieurs ne purent apercevoir à cause de l'épaisseur de la neige renversée par la charrue au-devant des engins.

Deux engins et un char à bagage ont été précipités dans la rivière. Deux ingénieurs et un chauffeur ont été tués, savoir : P. Fier, T. Temple, et M. Dussault, tous résidents de la Pointe-Lévis. On n'a pu retirer encore qu'un seul cadavre. Les autres sont, croit-on, dans

le lit de la rivière sous les engins. Aucun des passagers n'a été blessé.

L'hon. M. Chapleau, sollicité par les catholiques de Bathurst, de bien vouloir défendre les personnes inculpées dans les derniers troubles, a accepté cette tâche avec empressement.

La Cie. de la filature de coton Hu-ton, d'Ho-chelaga, vient de déclarer un dividende de 8 par cent.

Un de nos compatriotes, M. J. B. Olivier, vient d'être nommé régistrateur du comté de Ramsay, Minnesota, après avoir déjà occupé la charge d'auditeur. Il réside à Saint-Paul, capital de l'état.

L'UNION ALLET.—En souvenir de la magnifique soirée donnée le 26 janvier dernier à la Maîtrise St. Pierre, l'Union Allet, dans une pensée toute de délicatesse, vient de présenter aux Révds. Pères Oblats, de Montréal, un superbe calice portant pour inscription :

Aux RR. PP. Oblats, Montréal,  
Les Zouaves Pontificaux Canadiens  
Reconnaissants.

INCENDIE.—La magnifique serre de M. François Bertrand, de la paroisse de la Pointe-aux-Trembles, comté de Portneuf, constructeur de vaisseaux, est devenue la proie des flammes, le 12 février courant. Les pertes sont de \$2,500.

Lundi, le 15, le presbytère de Sainte-Anne de la Pêrade est devenu la proie des flammes. Le feu a pris dans la salle publique et s'est ensuite communiqué au reste de la maison.

ENQUÊTE.—L'enquête sur l'émeute de Chambly a commencé le 16 courant devant Son Honneur le Juge Coursol. Plusieurs témoins ont été entendus à huit clos. Cette enquête prendra probablement plusieurs jours.

Une dépêche transatlantique au journal le *Freeman*, de New-York, annonce que le Rév. Jas. A. Healey, de Boston, a été nommé évêque catholique de Portland ; le Très Rév. Thos. Galberry, évêque de Hartford ; le Rév. J. J. Kain, de Harper, évêque de Wheeling, et le Rév. Kaulbayer, de Milwaukee, évêque de Greenbay ; le Rév. Jas. Ireland, de St. Paul, Minn., a été nommé vicaire apostolique du Nebraska ; le Pape a aussi confirmé l'érection des évêchés de Boston, Philadelphie, Milwaukee et Santa-Fé en archevêchés.

ÉCOLE DES BEAUX ARTS.—Nous apprenons avec plaisir que l'École des Beaux-Arts, fondée par l'Abbé Cuabert, vient d'être incorporée, et de recevoir une allocation du gouvernement local, de \$1000. L'hon. M. Lafontaine, qui a présenté le bill d'incorporation de cet établissement, est la cause principale de ce bienfait.

L'hon. M. Ouimet a aussi insisté, dans le débat à ce sujet, pour une augmentation de subside.

Nous sommes convaincu que cette nouvelle école ne tardera pas à donner des résultats sérieux, sous le rapport industriel et artistique.

Le Rév. M. Tardif, curé de St. Pierre de l'Île d'Orléans, est mort.

NOUVEAU TARIF.—M. Brydges a préparé un nouveau tarif pour le fret du chemin de fer "Great Western." Il sera en force le 1er mars prochain.

Dimanche, M. le Vicaire-Général Moreau a lu dans la chaire de la Cathédrale un décret de Sa Grandeur l'évêque de St. Hyacinthe, pour l'érection d'un nouveau cimetière à l'usage de la ville.

LE FLEUVE.—Il y a une immense digue de glace sur le St. Laurent, près du moulin des Rapides des Cédres. Le fleuve a commencé à déborder. On craint qu'il y ait une grande inondation avant que cette digue disparaisse.

ASPHYXIÉ.—Dans un incendie qui a éclaté à Québec, le 17, vers une heure du matin, un charretier, nommé M. Charles Paradis, qui dormait au troisième étage, a été complètement asphyxié. Malgré les soins pressés du Dr. Roy, mandé en toute hâte, il a été impossible de ramener l'infortuné Paradis à la vie.

Un nouveau journal doit paraître sous peu à Montréal, et portera le nom de *Daily Standard*.

Une liste contenant les noms des vétérans de 1812 et 1815, qui demandent des pensions, a été présentée à la Chambre des Communes. Le nombre de ceux qui, aujourd'hui, ont demandé des pensions, est de 556.

SEMAINE POLITIQUE

LE BUDGET

Après les affaires de sentiment, les affaires d'intérêt. C'est pourquoi le Parlement d'Ottawa ayant consacré la semaine dernière aux événements du Nord-Ouest, s'est occupé durant celle écoulée des finances du pays.

Avant de nous occuper du budget de l'année passée, nous donnerons les estimés pour l'année 1875 :

Intérêt sur la dette.....	\$6,805,730 86
Frais d'administration.....	173,163 00
Gouvernement civil.....	922,094 66
Justice.....	531,295 00
Police.....	210,000 00
Pénitenciers.....	382,135 03
Législation.....	604,201 80
Arts, agriculture, statistiques..	111,180 00
Immigration et quarantaine...	482,910 00
Retraites.....	207,434 00
Milice.....	1,130,000 00
Travaux Publics.....	2,543,750 00
Service maritime.....	440,962 00
Phares et service des côtes...	532,667 50
Pêcheries.....	75,400 00
Exploration géologique.....	96,050 00
Hôpitaux de la marine.....	78,500 00
Inspection.....	14,200 00
Subventions provinciales.....	3,694,125 60
Indiens.....	218,825 00
Exploration de la frontière....	100,000 00
Divers.....	105,100 00
Donaux.....	721,520 25
Accise.....	237,500 00
Mesurage du bois.....	81,500 00
Poids et mesures.....	85,000 00
Inspection.....	3,000 00
Falsification des aliments.....	10,000 00
Postes.....	1,689,500 00
Travaux de la Puissance.....	230,000 00
Petits revenus.....	10,000 00
<b>Total.....</b>	<b>\$24,857,488 9</b>

L'augmentation sur les dépenses de l'année dernière se trouve accrue d'une somme de \$182,000 sur l'intérêt de la dette; de \$100,000 pour l'administration des postes; cela comprend aussi une avance de \$100,000 votée en faveur de l'émigration des Mennonites; une autre de \$100,000 pour l'exposition du Centenaire à Philadelphie, et enfin \$40,000 affectées aux volontaires de 1812.

Si d'autre part l'administration de la justice et celle des douanes exigent une augmentation, une réduction de \$309,000 au chapitre des Travaux Publics et une autre concernant la milice, font plus qu'équilibrer le nouveau budget.

Voici sur quelles sources de revenu le gouvernement compte pour l'année fiscale :

Douane.....	\$15,500,000
Accise.....	5,500,000
Postes.....	1,050,000
Travaux Publics.....	1,700,000
Timbres.....	250,000
Intérêt.....	1,100,000

Comme on peut le voir, ce tableau donnant un total de \$25,250,000, laisserait un surplus de \$500,000.

En ce qui concerne le budget de l'année finie au 19 juin 1874, le ministre des finances a donné sur les résultats produits par les modifications du tarif, dont l'adoption causa tant de clameurs, des explications satisfaisantes et que nous allons résumer.

Ainsi l'année 1874 montre sur tous les budgets votés depuis la confédération, une augmentation de dépenses, lesquelles comparées à celles de l'année précédente 1873, s'élèvent au chiffre de \$4,140,000.

Les causes de ces dépenses sont :

Augmentation de l'intérêt de la dette.....	\$ 500,000
Admission de l'Ile du P.-Edouard..	600,000
Subsidés accordés au Nouveau-Brunswick en remplacement des droits d'exportation sur le bois.....	850,000
Administration des chemins de fer de la Puissance.....	900,000
Augmentation de l'indemnité des membres.....	400,000
Dépenses pour les élections.....	200,000
Police montée du Nord-Ouest.....	200,000

Les sauvages.....	200,000
Bureau de Poste.....	300,000
Divers items.....	200,000

Total..... \$4,000,000

Les opérations des charges du tarif adopté ont donné \$2,000,000, bien que la valeur totale des importations dans le pays soit cependant restée au-dessous de celle de l'année 1873.

Quant à l'emprunt de £4,000,000 placé sur le marché de Londres, il a été négocié à 90 pour cent et a produit, sans la garantie impériale, reposant sur le seul crédit de la Puissance, une somme de \$17,500,000.

L'argent de cet emprunt doit servir à payer d'abord \$10,000,000 de la dette fédérale, ce qui comprend l'indemnité seigneuriale, et le reste, c'est-à-dire \$7,500,000 s'appliquant aux travaux publics.

Maintenant en ce qui concerne la situation financière générale de la Puissance, à partir du 1er juillet 1874, jusqu'au 1er juillet 1885, le pays devra dépenser de \$60,000,000 à \$65,000,000, pour le rachat de la dette.

M. Cartwright ne se sent nullement effrayé de cette charge, et d'après ses calculs, les ressources du pays feront certainement face à ces obligations. Tout est bien qui finit bien !

A Québec, l'enquête des Tanneries est entrée dans une phase nouvelle. La décision de Son Honneur le juge Ramsay a été renversée par la Cour d'Appel; de sorte que les témoins qui restaient à interroger seront obligés de comparaître. M. Carter, avocat de M. Dansereau, a présenté à la Cour, la semaine dernière, une motion d'appel en cette cause au Conseil Privé et la cour a refusé l'autorisation demandée par M. Carter.

Parmi les mesures importantes présentées à Ottawa se trouve le bill sur la nouvelle loi de faillite.

Les dispositions principales du nouveau projet de loi comprennent : Abolition de la cession volontaire, attendu que sous ce système, des débiteurs malhonnêtes pouvaient obtenir leur concordat au préjudice de leurs créanciers. Dorénavant, il faudra que les réclamations des créanciers s'élèvent à \$500 pour que le débiteur puisse invoquer la loi de faillite. Le projet s'applique à toutes les compagnies à l'exception de celles incorporées, telles que compagnies de chemins de fer, de télégraphe et d'assurance.

Le gouvernement se réserve le droit de nommer les syndics. Ces officiers devront fournir un cautionnement et aux créanciers et au gouvernement comme garantie. Toutes les sommes reçues par eux et dépassant mille piastres, devront être déposées dans une banque, et cela au nom du failli.

Les créanciers nommeront leur syndic à leur première assemblée.

Le bill augmente le pouvoir des inspecteurs, et si les créanciers n'en nomment pas, la Cour peut les nommer. Les inspecteurs devront se consulter avec le syndic quant à l'assignation du failli.

Le bill abolit les pouvoirs judiciaires des syndics comme étant souvent injustes et une source d'abus.

Quant aux compagnies affectées par le bill, le protonotaire de la Cour, comme tout juge, peut émaner un bref de saisie. Après 48 heures d'avis au bureau de la compagnie, le juge peut ordonner à un syndic officiel d'examiner l'office et les livres de la compagnie, et si les affaires sont temporairement embarrassées, un délai de six mois pourra être accordé, les officiers de la compagnie devant être regardés comme les curateurs des créanciers durant cette période de temps, et si en dernier lieu la compagnie paraît insolvable, le juge pourra ordonner que les affaires soient suspendues.

A. A.

VARIÉTÉS

Toute personne présente à au moins un ivrogne chez elle, disait le révérend pasteur Butler Bryand, dans un meeting tenu en Irlande dans le but de fonder une société de tempérance. Cette affirmation ayant soulevé de vives réclamations, l'orateur s'est repris : Je veux dire qu'elle a au moins un ivrogne parmi ses domestiques. Nouvelles clameurs plus bruyantes, réclamations des plus assourdissantes, mais sans perdre la tête, le révérend ajoute : Prouvez-moi le contraire en vous affiliant tous à notre société de tempérance. Ce que chacun fit sur-le-champ.

"Messieurs, commence un orateur en s'adressant à une réunion de fermiers, je suis fier d'être l'un de vous. Mon père était fermier, je suis né fermier. Oui, je puis le dire, je suis né entre deux sillons de blé..." A cette déclaration, un laboureur à demi-ivre ajouta entre deux formidables hoquets : Comme une citrouille alors.....

Bachaumont rapporte un écho du bal de l'Élysée qui peint bien cette administration "que l'étranger nous envie" :

"Une de nos illustrations militaires les plus fameuses racontait un plaisant souvenir d'Afrique.

"Nommé au commandement de l'Algérie, il se mit, à son arrivée, à faire une tournée d'inspection dans les diverses villes de son gouvernement. A Philippeville, il demande à visiter l'hôpital; mais alors, pour lui montrer qu'il y avait non-seulement un hospice, mais encore des malades admirablement soignés, on fit coucher dans les lits des chasseurs d'Afrique très-bien portants et qui représentaient, en effet, de fort beaux malades.

"Ils gagnaient ainsi quarante sous par jour depuis une semaine dans l'attente de la visite du nouveau gouverneur de la colonie."

Le juge de paix d'un canton de La Dombes (France) vient de rendre un jugement digne de la sagesse de Salomon.

Dubois et Genin se présentent à son tribunal; le premier réclamant au second la somme de 150 fr., montant d'un billet souscrit par lui et stipulé payable à la Saint-Fortunat.

Dubois explique au magistrat que le sieur Genin, son voisin, ne niant pas l'existence de la dette, mais qu'il objectait que le billet étant payable à la Saint-Fortunat, il s'acquitterait à cette époque. "Or, dit Dubois, la Saint-Fortunat n'arrive jamais, et j'ai beau chercher sur tous les calendriers de la Bresse, de la Dombes et du Bugy, je ne puis malheureusement y découvrir le nom de ce saint."

Le juge de paix, après avoir interrogé le débiteur, qui ne nie pas, du reste, l'exactitude et l'exposé fait par son créancier, a rendu le jugement suivant :

"Attendu que le sieur Genin reconnaît avoir souscrit au sieur Dubois un billet de 150 fr. payable à la Saint-Fortunat ;

"Attendu que, pour ne pas faire honneur à son engagement, le sieur Genin objecte que la créance du sieur Dubois n'est pas à terme, le jour de la Saint-Fortunat n'étant pas encore arrivé ;

"Considérant, d'autre part, que nous n'avons pas à examiner si le sieur Fortunat est saint ou ne l'est pas ; que nous devons lui accorder cette qualité, puisqu'il est ainsi dénommé dans le billet en question ;

"Considérant que le 1er novembre est la fête de tous les saints, et principalement de ceux qui n'ont pu trouver place dans le calendrier, par conséquent celle du dit Fortunat ainsi qualifié ;

"Condamnons le sieur Genin à payer au sieur Dubois, avec les intérêts de droit, la somme de 150 fr., et ce au premier novembre prochain, jour de la Toussaint ;

"Le condamnons, en outre, à tous les dépens."

SUR LA TOILETTE

La toilette est à la femme ce que l'expression est à la physionomie, une séduction de plus.

Mais se vêtir n'est pas s'habiller.

Il y a des femmes qui se ruinent en toilette et ne parviennent qu'à se richement couvrir.

D'autres qui, en mettant un nœud à relever une tunique, une épingle à éloigner un pouff, un bout de dentelle à suivre une robe ouverte, sont habillées.

Savoir s'habiller, don venu d'en haut avec l'instinct des choses élégantes, l'amour du beau, l'horreur du laid, le dégoût de ce qui est trivial et commun.

Savoir s'habiller, science, mérite, qualité, intelligence, qui prouve le goût, le tact, la sûreté du jugement et l'esprit.

Oui, le bon esprit de choisir ce qui vous va sans écouter la couturière qui, avec la même robe, n'habille pas deux femmes de la même manière.

Une personne grande et mince ne s'habillera point comme son amie de petite taille.

Et pour la coiffure, c'est bien autre chose ! on doit se coiffer à l'air de sa figure.

Les cheveux relevés, l'oreille découverte, la nuque dégagée demande une femme jeune, le cou pas trop long, la tête un peu forte, les traits réguliers.

Au visage ovale, à la tête petite, aux traits fins, rien d'exagéré. C'est aux cheveux à faire le cadre, à arrondir la tête sans l'écraser, à vous hausser sans vous grandir... Pas d'échafaudage ridicule où la figure est comme un cadran au milieu de la pendule.

Pour les visages ronds, une tête de bébé : il faut l'ébouriffement de son âge, pas de nattes, pas de torsades, des boucles et le front dégagé. Oh ! le front ! c'est lui qu'il faut étudier ! et avec soin... Il vous donnera l'expression que vous désirez avoir.

Si vous avez les sourcils près des yeux, le regard doux et voilé, le front plat, adoptez la frange américaine qui accentuera votre type.

Si, au contraire, le front est élevé, poli, un peu bombé, les cheveux en *noyé*, aux mèches éparées, courant du milieu jusqu'aux tempes, doivent vous aller.

Enfin, si vous avez l'air mutin, sans prétention, et les cheveux naturellement frisés, faites une ondulation pointue à gauche, carrée à droite, rien de régulier qui sente le coup de fer et vous ferait ressembler à une poupée.

Maintenant, malgré votre âge, si l'on voit la veine bleue, ce petit fleuve de la vie, remonter de la tempe et se perdre dans les cheveux, se gonfler, se calmer, suivre vos impressions... ne cachez pas votre front, éloignez tous vos cheveux, coiffez-vous à la chinoise, vous pouvez l'affronter.

La coiffure n'est pas seulement une question de tête, mais une question de personne.

LE MOT DE L'ENIGME

"Ce qu'il y a de plus digne d'être montré aux hommes, c'est une âme humaine."

"The one thing worth showing to mankind is a human soul."

(BROWNING.)

XIII

(Suite)

Une part de mes pensées, de mon esprit, de mon imagination était envahie par l'intérêt, l'amusement, le plaisir, la curiosité, et par cette fièvre d'activité, et de vie qui parfois s'empare de la jeunesse, mais qui peut être satisfaite d'une manière à la fois moins dangereuse et plus complète. L'effet presque inévitable de ce genre de vie dissipée est de produire l'ivresse; et cette ivresse j'en étais atteinte dans une certaine mesure, qui me laissait pourtant la faculté de remarquer que je n'étais plus la même. et d'éprouver un douloureux désir de me retrouver telle que j'étais au fond. Cependant je me sentais incapable de tranquillité; je ne pouvais plus ni penser, ni prier, même dans les courts intervalles où j'en aurais eu le loisir, en sorte que, pour fuir le malaise de ces instants de solitude, je rentrais avec joie dans le tourbillon où il plaisait à mon mari de m'entraîner avec lui. J'y portais, il est vrai, la double sauvegarde de sa tendresse pour moi et de mon indifférence pour tout autre suffrage que le sien; et, quoique de vagues inquiétudes eussent déjà traversé ma pensée comme des ombres sinistres, je n'avais jamais songé au danger que l'un et l'autre nous pouvions courir dans l'atmosphère de mollesse, de flatterie et de frivolité qui nous enveloppait de plus en plus tous les deux.

Lorenzo avait continué à demeurer près de moi dans le monde; ou bien, lorsqu'il s'éloignait, à m'observer avec cette attention qui me déplaisait parce qu'elle me semblait inexplicable. Que son regard partout cherchât le mien, que partout je fusse sûre de le trouver prêt à me répondre, rien de mieux. Mais c'était tout le contraire qui avait lieu. Car ce regard per-

sistant, que je sentais attaché sur moi (même lorsque je ne le voyais pas), dès que je levais les yeux, il se détournait et semblait éviter de rencontrer le mien. Etait-ce là me suivre des yeux avec orgueil et avec amour? ... N'était-ce pas plutôt m'examiner comme s'il me soupçonnait? ... Lorsque ce doute effleurait ma pensée, le sang me montait au visage, et je sentais se révolter à la fois dans mon cœur et mon orgueil et mon amour.

Un jour, nous étions conviés à un grand dîner, dans l'une de ces belles maisons de Paris qui ont l'avantage, devenu rare, de posséder un magnifique jardin. Ce n'était plus la saison des grandes parures. La mienne se composait de dentelles et de mousseline blanche, et j'avais sur la tête une guirlande de fleurs naturelles, dont les couleurs étaient mariées avec ce goût qui, à Paris, se rencontre en toutes choses. Lorsque je parus, on se récria, tout le monde fut d'avis que cette fraîche toilette m'allait à ravir, et peut-être avait-on raison: j'étais à l'âge où les fleurs vont mieux que les pierres, et où le teint peut affronter sans crainte l'éclat du soleil. On était alors à l'époque des plus longs jours de l'année, en sorte que, malgré la durée interminable d'un grand dîner, lorsque nous sortimes de table, les belles lueurs du crépuscule éclairaient encore le jardin, et la société s'y répandit avec un empressement égal au mien.

Si jamais les nuances du ciel, au jour tombant, si jamais l'aspect d'une verte pelouse, si jamais le feuillage des arbres, le parfum et l'éclat des fleurs, semblent attrayants et bienfaisants plus encore que de coutume, c'est, à coup sûr, par contraste avec l'atmosphère étouffante, l'air imprégné de l'odeur des mets, et la lumière brillante et factice d'un grand dîner en plein été. Aussi fut-ce avec un inexprimable soulagement, et presque une joie d'enfant que, dès que le maître de la maison m'eut laissé libre de mes mouvements, je m'élançai sur le perron, et de là dans le jardin, et je fis quelques pas dans la large allée qui longeait la pelouse, en aspirant avec délices la fraîcheur de l'air parfumé. ... J'éprouvais un de ces ardents désirs d'être seule qu'aucune dissipation ne pouvait étouffer, et je l'éprouvais d'autant plus en ce moment, que j'étais préoccupée d'un nouveau changement survenu dans l'attitude de Lorenzo. J'aurais voulu pouvoir réfléchir à mon aise à ce que je devais en augurer.

Pour la première fois, en effet, depuis que nous étions à Paris, et quoique j'eusse, ce jour-là, recueilli plus de flatteries encore peut-être qu'à l'ordinaire, je ne m'étais pas sentie un seul instant observée par lui, comme je l'avais été jusque-là. Pendant le dîner, il n'avait eu l'air occupé que de ses voisins: d'un côté, une femme très-belle encore, quoiqu'elle ne fût plus de la première jeunesse; de l'autre, un jeune homme, d'une physionomie intelligente et pensif, qui s'anima lorsque Lorenzo s'adressa à lui, et sembla répondre à ses questions et le questionner ensuite à son tour avec intérêt. On me dit que l'une était madame de B., dont la beauté était depuis longtemps célèbre; l'autre le jeune comte Gilbert de Kergy, un grand voyageur aussi. M'expliqua le maître de la maison, auprès de qui j'étais assise, et, ajouta-t-il, c'est l'espoir de rencontrer le duc de Valenzano qui l'a, seul, décidé à accepter de dîner avec nous aujourd'hui. Il n'aime pas le grand monde, et au retour de ses longs voyages il se renferme dans sa famille, et se jette à corps perdu dans le monde de la charité, qui est, à Paris, un autre grand monde, dont les étrangers, qui viennent ici en passant, ne se doutent guère.

Tout cela, un autre jour, m'eût intéressée peut-être, mais au moment où il me parlait, je ne songeais qu'à m'assurer de la réalité du changement que j'avais cru remarquer, et c'était à mon tour de jeter furtivement les yeux de l'autre côté de la table. A aucun moment je ne trouvai ceux de Lorenzo dirigés de mon côté, et cependant ce n'était point qu'il fût absorbé par la conversation. Que de fois ne l'avais-je point vu en apparence occupé de son interlocuteur, tandis que le rapide mouvement de son regard m'avertissait de l'attention constante avec laquelle il m'observait. Aujourd'hui, rien de semblable. Je le connaissais trop pour ne pas m'être aperçue de cette différence. Mais je ne savais encore ce qu'il fallait en penser, et s'il m'était permis de m'en réjouir. Ces pensées me poursuivaient à travers la conversation banale qui varie l'ennui d'un grand dîner; elles m'empêchaient même de m'apercevoir que notre hôte était un homme d'esprit, et d'en tirer parti. Avant de quitter la table, je cherchai encore une fois à voir, à la dérobée, ce qui se passait en face de moi. Décidément,

aujourd'hui, Lorenzo n'était pas plus occupé de moi que tout autre mari ne l'est, en public, de sa femme. Mais, cette fois, je remarquai que son jeune voisin me regardait avec attention: ce regard sérieux, presque austère, ne ressemblait nullement à ceux qui si souvent dans le monde me faisaient baisser les yeux. Il m'inspira une sorte de sympathie, et ne me causa aucun embarras.

Je ne pus, toutefois, me livrer à mes réflexions en continuant ma promenade, car je fus presque sur-le-champ entourée de monde, et bientôt je revins sur mes pas, cherchant Lorenzo dans le demi-jour. Enfin je l'aperçus. Il était demeuré sur le perron. Sa haute taille et son noble profil se dessinaient sur le fond éclairé du salon, et près de lui était assise, son éventail à la main, sa voisine du dîner; elle lui parlait avec animation. Lorenzo semblait écouter plutôt que répondre, et une ou deux fois il tourna la tête vers le jardin. Il me cherchait peut-être.

La nuit était presque close, on ne pouvait plus autour de soi distinguer personne. J'étais demeurée immobile près d'un banc, où deux ou trois hommes étaient assis causant ensemble.

—Madame de B... est encore bien belle ce soir, dit l'un d'eux. Ne dirait-on pas, en vérité, qu'elle cherche à reprendre son empire?

—Il lui sera bien difficile pourtant de rivaliser avec cette belle Sicilienne aux cheveux d'or.

—Impossible, à coup sûr, aux yeux de tout autre homme, mais à ceux de son mari, qui sait?

C'étaient là de ces paroles qui voltigent comme un poison subtil dans l'air du monde, de ces paroles qui frappent les oreilles de tous côtés, que l'on entend sans les écouter, et dont il résulte cependant un affaiblissement moral, semblable au mal physique produit par des miasmes dangereux trop souvent respirés. Depuis que j'étais entrée dans cette atmosphère, bien d'autres choses semblables s'étaient dites en ma présence sur tous les sujets. Hélas! il me suffisait d'entendre causer Lorenzo et Lando pour savoir jusqu'où en ce genre pouvait aller la légèreté des paroles. Je cherchai donc à n'attacher point d'importance au bavardage que je venais de surprendre. Lors même que Lorenzo eût jadis porté ses hommages aux pieds de cette beauté un peu surannée, que m'importait? Ce n'était pas, en tout cas, ce qui me préoccupait, mais la question de savoir si le hasard de cette rencontre était la cause du changement que j'avais remarqué, ou bien si je devais en chercher une autre? En un mot, devais-je m'en réjouir ou m'en inquiéter?

En ce moment, et tandis que je me dirigeais lentement vers le perron, ayant échappé dans l'obscurité presque complète à ceux qui voulaient m'arrêter, je rencontrai tout d'un coup Lorenzo. C'était moi qu'il cherchait, car il tenait à la main mon léger manteau de cachemire blanc, et il me le jeta sur les épaules.

Je lui saisis le bras avec joie, et je lui dis tout bas:

—Ne rentrons pas encore, Lorenzo, je t'en prie; faisons quelques pas ensemble dans cette belle allée couverte.

Il se mit à rire.

—C'est bien un peu sentimental, dit-il, pour des gens qui n'en sont plus à leur lune de miel, mais n'importe, j'y consens. Honni soit qui mal y pense! Je vois, d'ailleurs, là-bas une tente illuminée, où, m'a-t-on dit, il se prépare pour nous une surprise musicale; dirigeons-nous de ce côté.

Nous fimes quelques pas en silence. Rien dans ce qu'il venait de dire n'était absolument fait pour me blesser, mais ce ton persiflé et indifférent n'était pourtant pas celui que j'avais besoin d'entendre. A travers tout le bruit du monde, je sentais bien que le seul bonheur de ma vie, c'était sa tendresse! Si je l'avais vue seule dans l'inquiétude vigilante dont j'avais été l'objet, ah! jamais je n'aurais cherché à m'y soustraire. Mais, à cet égard, j'avais été incertaine, je l'étais encore; et j'étais trop vraie, trop confiante, trop pétulante peut-être, pour demeurer plus longtemps dans ce doute.

—Arrêtons-nous, ici, Lorenzo, lui dis-je, lorsque nous fûmes au bout de l'allée couverte. Je vois que tout le monde vient de ce côté. Nous entrerons plus tard dans cette tente, et on croira que nous avons suivi la foule.

En effet, une brillante soirée avait succédé au dîner; les salons et le jardin se remplissaient de monde. L'illumination de la tente éclairait le lieu où nous étions, mais cependant nous restions hors de vue; je m'assis sur un banc adossé à un arbre, Lorenzo se plaça auprès de moi.

—J'ai une question à te faire, lui dis-je tout d'un coup. Promets-moi de me répondre sincèrement.

Il eut l'air surpris. Ses sourcils s'élevèrent légèrement, et sa physionomie souriante s'assombrit.

—Je n'aime pas beaucoup les questions, Ginevra, je vous en avertis.

—Tu n'es pas fâché cependant, il me semble, que je réponde aux tiennes.

—Non; mais je n'y tiens pas cependant, car je sais t'interroger et te comprendre sans t'en donner la peine.

—Et c'est dans ce but que, au lieu de me parler, tu me regardes, et que tes yeux me suivent partout avec tant d'attention?

Il sourit et fut un instant sans me répondre.

—Peut-être, en effet, jusqu'à ce jour, cette pensée a-t-elle été la mienne.

—Jusqu'à ce jour?

—Oui, puisque tu m'interroges, je te l'avoue sans difficulté. L'amour ne possède point parmi ses privilèges celui d'y voir toujours clair, tout au contraire: aussi je me suis méfié du mien, et j'en ai fait abstraction complète pour te bien étudier.

Je fis un léger mouvement de surprise.

—Ecoute, Ginevra, on ne sait ce que sera un jeune soldat qu'après l'avoir vu à sa première bataille. On ne sait pas non plus ce que sera une femme de ton âge, avant qu'elle est affronté ce terrible champ de bataille du grand monde. Mais si j'ai un talent, c'est celui, je crois, de ne pas me tromper dans une pareille étude. Sois tranquille, Ginevra, à dater de ce jour je ne te surveillerai plus.

—Ainsi, Lorenzo, lui dis-je un peu émue, c'était vraiment un regard soupçonneux que le vôtre, et il vous a fallu tout ce temps pour vous convaincre que vous pouviez vous fier à moi?

—Il m'a fallu vous voir au feu, dit-il en reprenant son ton railleur. Ne vous en plaignez pas, ma belle Ginevra, vous êtes sortie victorieuse de l'épreuve, victorieuse à ce point que, tout en vous trouvant aujourd'hui plus charmante encore que de coutume, je n'ai pas songé un seul instant à vous surveiller. Et cependant, poursuivit-il d'un ton qu'il voulait rendre enjoué, mais qui, malgré lui, était amer, ces fleurs qui vous vont si bien, elles ne sont pas toutes faites pour me rassurer.

Et, arrachant un oiseau rouge entremêlé au feuillage de ma guirlande, il me le montra avec un sourire qui me sembla cruel, et il allait le mettre à sa boutonnière, lorsque je le lui arrachai, pâle d'émotion, et je le jetai loin de nous.

—Lorenzo, dis-je d'une voix tremblante, vous n'êtes pas généreux, et vous êtes bien injuste.

J'aurais mieux fait de rire et de penser qu'il ne savait pas ce qu'il faisait. Non, il ne savait pas ce qui s'était passé dans mon âme depuis le jour dont il évoquait ainsi le fatal et sanglant souvenir! Non, il ne pouvait comprendre l'intolérable souffrance qu'il me causait par ce réveil soudain de regrets, de douleur et de honte! ... Il lisait bien pourtant dans mon cœur jusqu'à une certaine profondeur, mais combien il était loin, combien, hélas! il était incapable d'aller jusqu'au fond, et de mesurer ou seulement de soupçonner le changement radical qui s'y était opéré en un jour. Ce qu'il remarqua avec surprise et avec effroi, ce fut ma pâleur, et le changement qui bouleversa mes traits. Il chercha à me calmer, et je vis qu'il était inquiet et impatient à la fois de l'émotion qu'il avait soulevée. Je fis un violent effort pour me vaincre; et bientôt, en effet, le battement de mon cœur s'apaisa. Mais il me semblait qu'un souffle de glace avait traversé l'air, et que les fleurs à peine écloses de mon bonheur naissant se fanaient déjà et courbaient la tête.

## LA COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE CANADIENNE

CONTRE LE FEU ET LES ACCIDENTS DE LA MER.

CAPITAL SOUSCRIT, - - \$4,000,000.00

Comptant près de 2000 Actionnaires.

Les Fonds destinés au paiement des Réclamations, excèdent Sept Cent Mille Dollars.

Cette Compagnie est prête à accepter toutes espèces de Risques contre le Feu à des taux modérés. Toutes les Réclamations seront payées immédiatement après que la perte sera établie.

### BRANCHE DE LA MARINE.

Cette Compagnie est prête à émettre des polices sur les Navires de Navigation Intérieure, et sur la cargaison portée par les voiliers et les vapeurs de navigation intérieure à des taux aussi avantageux que toute autre Compagnie de première classe. Des Polices à découvert pour des risques de navigation intérieure sont émises à des Taux Spéciaux. Les Pertes sont évaluées en équité et promptement payées au Bureau principal.

DIRECTEURS:—HON. JOHN YOUNG, Président. J. F. SINCENNES, Vice-Président.

ANDREW ROBERTSON, J. R. THIBAUDEAU, L. A. BOYER, M. P.

JOHN OSTELL, W. F. KAY, M. C. MULLARKY, ANDREW WILSON,

Secrétaire-Trésorier, ARTHUR GAGNON. Gérant Général, ALFRED PERRY.

Gérant de la Branche Marine, CHAS. G. FORTIER.

BANQUIERS:—BANQUE DE MONTREAL.

BANQUE DU PEUPLE.

5-46-52-1

## XIV

A dater de ce jour, en effet, Lorenzo, ainsi qu'il l'avait dit, cessa de s'occuper de moi dans le monde. Mais ce retour de confiance ne me causait aucune joie. Je demeurai douloureusement blessée de ce qui s'était passé entre nous: je trouvais ses soupçons plus humiliants encore que ceux de mon père. Cette faute que j'avais tant pleurée, je commençais à me dire qu'elle ne méritait pas un si cruel et si long châtement!

Je ne fus, d'ailleurs, affranchie du malaise que m'avait causé sa surveillance que pour en éprouver un autre qui devait bientôt s'accroître et enfin me placer en face de ma vraie destinée. Il me fallut peu de temps, en effet, pour m'apercevoir que la nouvelle attitude de Lorenzo ressemblait parfois moins à la confiance qu'à l'indifférence.

MME. AUGUSTUS CRAVEN.

(A continuer.)

Les annonces de mariages, naissances ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'un sou chaque.

## NAISSANCE

En cette ville, mercredi, le 10 du courant, la dame de L. W. T. Frechet, Secrétaire-Trésorier de la Société de Construction du Canada, une fille.

## MARIAGE

A Haverhill, Mass., le 5 février 1875, par le Rév. M. L. A. Casgrain, M. Modeste Mollour, à Dlle Mélanie Dupuis, Garçon et fille d'honneur: M. Magnus Provost et Dlle Sarah Bissonnette.

## DECES

A Montréal, le 7 courant, à l'âge de 4 ans, 10 mois et 7 jours, Marie-Joseph-Albert-Edgar, enfant de P. E. Quintal, Ecr., Marchand.

En cette ville, le 12 courant, Marie-Elizabeth, fille de Frédéric Sénécal, Ecr., Marchand, âgée de dix ans et demi.

## LA BANQUE DU PEUPLE

### DIVIDENDE No. 79.

Les Actionnaires de la Banque du Peuple sont par les présentes notifiés qu'un

Dividende Semi-Annuel de Quatre par Cent, pour les six mois courant, a été déclaré sur le Fonds Capital, et sera payable aux bureaux de la Banque.

LUNDI LE PREMIER MARS PROCHAIN, et les jours suivants.

Le Livre de Transfert sera fermé du 15 au 23 Février inclusivement.

Par ordre du Bureau des Directeurs, A. A. TROTTIER, Secrétaire. 6-6-3-82

Montréal, 30 Janvier 1875.

## LA BANQUE DU PEUPLE

### AVIS.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE des Actionnaires de la Banque du Peuple, aura lieu aux Bureaux de la Banque, Rue St. Jacques, LUNDI, le PREMIER MARS prochain, à TROIS heures P. M., conformément aux 16ème et 17ème clauses de l'Acte d'Incorporation.

Par ordre du Bureau des Directeurs, A. A. TROTTIER, Caissier. 6-6-3-83

Montréal, 30 Janvier 1875.

## MAGNIFIQUES CADEAUX DU JOUR DE L'AN !!

OVIDE FRECHETTE, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

CAISSÉ D'ÉCONOMIE, RUE ST. JEAN, N. 7, QUÉBEC.

Mr. O. FRECHETTE vient de recevoir de Paris et de Londres un assortiment complet d'articles de Fantaisie et du dernier Goût pour étrences de Noël et du jour de l'An. On trouvera dans sa Librairie un choix complet de livres d'Eglise très-élegamment reliés avec agrafes et coins imitant parfaitement l'or et l'argent, objets de piété en général. Fantaisies pour étageres, Statuettes d'un fini irréprochable. Gravures fines. Chromos Variés. Albums pour Photographies. Fournitures de Bureaux, Papeterie fine, Boîtes de Mathématiques, de Couleurs, Plumes et Porte-Plumes d'or et d'argent, etc., etc. Mr. O. FRECHETTE tient aussi les livres Classiques, la Littérature des meilleurs Auteurs Français et Anglais. Les amateurs du beau, sont instamment priés de venir visiter cet établissement. 10-49-52-4